70e anniversaire

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 14 Saint-Boniface, le vendredi 1er juillet 1983





On part à 140!



L'histoire défilait à La Broquerie!

Confusionner...

■ Les membres de la Caisse du Précieux-Sang ont appris par le journal que leur caisse allait être fusionnée. Sans avertissement. Voir l'OPINION.

Ile-du-soccer

■ Les Calures d'Ile-des-Chênes ont remporté des honneurs dans la Ligue de soccer mineur de la Seine.

Du blues à la FM

■ Les amateurs de la musique folk auront l'occasion de voir Gérald Laroche au parc Birds Hill.

Ça roule

■ L'optimisme a remplacé le pessimisme chez les commerçants qui tiennent à voir fleurir le boulevard Provencher à Saint-Boniface.

OPINION

Caisse que ça peut bien t'faire?

Les temps ont été plutôt durs et la gérants plutôt mous chez certaines caisses pop au cours des dernières années. Comme dans bien d'autres entreprises (et chez les banques) où les fermetures ont été nombreuses.

Mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter, de s'alarmer pour les caisses, a dit le président du Fonds de sécurité, Gérard Rémillard: "Avec l'aide du gouvernement, avec les études que nous menons sur les problèmes que connaissent certaines caisses, les membres n'ont aucune raison de s'alarmer..."

Au fait, personne n'a crié au scandale lorsqu'on a annoncé, il y a un mois, que la caisse du Précieux-Sang sera fusionnée en septembre à celle de Saint-Boniface. Car la décision avait déjà été prise pour le bien du mouvement par le Fonds de sécurité, le garantisseur des dépôts des quelque 30 000 membres franco-manitobains.

Dans le contexte des caisses "surveillées", les mille membres du Précieux-Sang (dont une trentaine se sont rendus à l'assemblée annuelle du mois dernier) se sont aperçus que, lorsque les choses se gâtent (le déficit cumulatif frise le demi-million de $), le contrôle local peut devenir un mythe et l'éducation des membres un luxe.

On ne se serait même pas donné la peine de leur donner l'impression de les consulter. On n'a pas plus prévenir les membres que leur caisse allait être fusionnée. Personne n'aime apprendre ces choses dans les journaux.

Le paradoxe, pour le mouvement qui se dit détenir "le monopole du service personnalisé", comme le titrait La LIBERTÉ le 17 septembre 1982, c'est le fusionnement avec une caisse qui compte déjà 5 000 membres et dont la situation financière est encore peu enviable. Même si le gérant de la Caisse de Saint-Boniface, qui a connu des pertes d'un million de $ en 1982, promet: "Il n'est plus question que la caisse perde des grosses sommes d'argent."

"Le monopole du service personnalisé"

Cet esprit de gigantisme a fait surface lors de la dernière assemblée annuelle de la Fédération des caisses du Manitoba le printemps dernier: pour éviter l'incompétence, on pourrait se replier sur un nombre restreint de gestionnaires bien formés (et bien informés), responsables d'une dizaine de caisses, et non plus d'une trentaine.

On est en droit de se demander quels sont les intérêts en jeu. Si le mouvement veut perdurer, ne lui faut-il pas des caisses-membres? Et dans les caisses, des membres? Pour certains du Précieux-Sang (voir la lettre de Maurice Péloquin, vendredi le 10 juin), le fusionnement ressemble étrangement à la fermeture d'une banque à Saint-Lazare.

Selon le "dernier" président du Précieux-Sang, Norman Collet, la recommandation de fusionner "...permet à notre caisse de contribuer au mouvement des caisses populaires plutôt que de le taxer". De quelle contribution s'agit-il? Du déficit d'un demi-million? Le problème s'évanouira-t-il avec un changement de main?

Quand on a vanté la contribution des caisses au développement de nouveaux services financiers, on évoquait l'habileté des conseil locaux de s'adapter, par des solutions originales, aux nouvelles exigences de leurs membres: "Les caisses: de la souplesse au niveau local", titrait La LIBERTÉ du 10 septembre 1982.

Ainsi la mise sous surveillance de cinq caisses par le Fonds de sécurité signifie que le dernier mot sur leur administration ne revient plus aux membres, réduits au rang de clients: cinq personnes nommées par la province prendront les décisions finales. Cela ressemble étrangement au fonctionnement d'une banque.

Avec tout cela, on pourrait facilement se laisser tenter de conclure que certains principes de base de la coopération sont remis en cause par les responsables de leur valorisation.

Jean-Pierre DUBÉ

Il y en avait pour tout le monde à la Saint-Jean du centenaire de la Brise

Plus de 4 000 personnes ont participé à la Saint-Jean de La Broquerie. Cette année, les participants ont eu l'occasion de fêter, en plus de leur patrimoine, le centenaire de cette communauté. Ce qui a certainement offert un aspect particulier à cette journée de ralliement des Canadiens français.

Le défilé a été un point fort! Plus de 75 entrées, avec plusieurs de l'extérieur de La Broquerie ont certainement fait du défilé, l'activité prédominante de la fin de semaine, dont le budget s'élevait à environ 25 000$. "Vu que c'était le centenaire, le défilé a définitivement pris de l'ampleur cette année" constate Claudette Normandeau, coordonnatrice de la Saint-Jean cette année.

"Certains gens venus du Québec pour la fête m'ont dit que le défilé en soi avait valu le voyage au Manitoba" ajoute-t-elle.

Ce n'est pas tout ce qui a marqué le grand rassemblement de La Brise. Une série de spectacles quasi-entièrement donnée par des Franco-Manitobains est, selon la coordonnatrice, un autre point favorable. "Il y en avait pour tous les goûts, ce n'était pas seulement du rock. Je pense que tous les gens se sont amusés."

En plus des divers tournois de sports, le soccer, le base-ball, les fers à cheval, il y aussi eut des expositions. Celle de la "petite-ferme" a été marquée par la présence de l'Association des pigeons et des colombes. Et l'exposition d'artisanat, qui existe à la fête depuis quelques années, a fait preuve du potentiel artisanal qui existe dans la région.

Et comme c'était le centenaire, un kiosque était sur les lieux pour prendre les commandes pour le livre sur La Broquerie qui paraîtra bientôt. On a noté plus de 150 commandes pendant la fin de semaine. Le seul livre de recettes de langue française au Manitoba était aussi en vente lors de la fête.

En plus, les participants ont eu l'occasion de visionner un diaporama sur le passé de Saint-Joachim de La Broquerie. Il s'agissait de la reproduction d'une série de vieilles photos prises au courant de l'année.

Enfin, on souligne que se le comité du centenaire enregistre un profit à la fin de cette année, on tâchera d'entreprendre des travaux qui visent la création d'un nouveau champ de balle et d'un entrepôt pour les outils de la maison du centenaire.

R.S.



De l'ambiance en masse! "La participation de CKSB et de Francofonds à la Saint-Jean a vraiment donné de l'ambiance à la fête," a commenté la coordonnatrice de la fête, Claudette Normandeau.





Une gang de Saint-Lazare se désaltère à un relais.

Des précisions sur l'image de Pluri-elles

M. le rédacteur,

Je vous remercie pour l'article écrit au sujet de Pluri-elles dans La LIBERTÉ du 17 juin dernier. La LIBERTÉ nous a donné l'occasion de nous faire connaître.

Cependant, permettez-moi d'apporter certaines précisions à votre article. Tout d'abord, le titre "Pluri-elles vise la femme au travail" et les phrases "Pluri-elles vise la formation des femmes entre 35 et 55 ans qui s'intéressent au marché du travail" et "les 30 membres présents ont adopté un plan d'action qui veut encourager la femme à participer dans le monde du travail" ont tendance à tromper vos lecteurs.

Pluri-elles organise des activités visant toutes les femmes qu'elles aient 18 ou 78 ans. Ces trois phrases parlent toutes d'une activité parmi la dizaine d'activités planifiées pour l'année 83-84. Par cette activité "Nouveau Départ", nous ne désirons pas particulièrement encourager la participation de la femme sur le marché du travail mais plutôt nous désirons faciliter la tâche de celles qui ont choisi cette route.

Les octrois que nous avons reçus du Secrétariat d'État ne sont par pour "financer des projets" mais plutôt pour permettre d'embaucher une coordonnatrice pour 4 mois et une étudiante pour 12 semaines. Un octroi d'Emploi et Immigration dans le cadre de leur programme de développement communautaire offre 30 semaines d'emploi à deux autres femmes qui reçoivent une formation en animation et en recherche.

Ensemble, cette équipe met sur pied un centre de ressources disponible à tous groupes et personnes francophones qui cherchent de l'information sur les sujets concernant la femme. En plus, ces employés font le travail de recherche qui nous permet de mettre sur pied nos projets à l'automne. Elles organisent et présentent des ateliers sur la consommation et établissent des contactes avec les autres groupes de femmes de la province.

En ce qui concerne votre phrase "Pluri-elles ne se prononcera pas sur les questions qui entourent la femme...", cela n'est pas tout à fait vrai. Il est juste que Pluri-elles a choisi de ne pas se prononcer sur la question de l'avortement mais les questions telles que la discrimination salariale seront traitées individuellement. Pluri-elles se prononcera en temps et lieu.

Pluri-elles n'offre pas de cours de formation pour les bénévoles francophones qui voudraient travailler au "Crisis Line". Plutôt, Pluri-elles offrira une session d'information sur les services qui sont offerts aux femmes en situation de crise à Winnipeg en vu d'encourager les femmes de suivre les cours offerts par les organismes en place pour désservir les francophones.

"Plein feux sur la femme" sera le thème d'une fin de semaine de conférences organisées par le Secrétariat d'État. Pluri-elles organisera une activité dans le cadre de cette fin de semaine.

Finalement, Pluri-elles voudrait émettre des diplômes non pas aux femmes "qui se sont distinguées par leur engagement dans la cause féminine" mais aux femmes qui se sont outrepassées, dans n'importe quel domaine.

Nous souhaitons que ces renseignements donneront à vos lecteurs une image plus précise de ce qu'est Pluri-elles.

Rita Lécuyer
Présidente de Pluri-elles
Saint-Boniface, Manitoba
le 21 juin 1983

POINT

La majorité est contre. Donc...

Aux toutes dernières nouvelles, il semblerait (restons prudents) que le gouvernement provincial ne cèdera pas aux conservateurs et à Russel Doern. Il n'y aura pas d'audiences publiques pour que les anti-francophones de toutes sortes puissent se défouler.

Ce que Howard Pawley a accepté, c'est de tenir des réunions d'informations pour expliquer clairement, et une fois pour toutes, que le Manitoba n'est pas en train de se bilinguiser sournoisement à tous les échelons de la vie. L'idée est excellente. Pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que le gouvernement ne devrait pas manquer une occasion d'expliquer son travail législatif, surtout quand cela nécessite une leçon d'histoire. Comme le disait récemment le ministre des affaires municipales, Pierre Adam, à Notre-Dame-de-Lourdes, à un conseiller municipal inquiet: "Ce n'est pas nous qui décrétons le Manitoba bilingue, c'est John A. Macdonald qui l'a fait".

L'idée est valable aussi parce que, à l'exclusion des authentiques bigots, la large majorité des gens à qui le gouvernement a expliqué les implications des modifications à l'article 23 a compris que Howard Pawley ne sera pas le Trudeau du Manitoba. La tournée entreprise dernièrement par le premier ministre dans le Manitoba rural l'a nettement démontré.

De plus, pour les Franco-Manitobains, ces réunions d'informations auront une signification spéciale. Finalement un premier ministre de la province et son procureur-général iront défendre la minorité de langue officielle au prix de quelques votes.

C'est vrai qu'il est bien plus commode de se laisser emporter par le vent des électeurs. Le député néo d'Elmwood Russel Doern a choisi cette voie. On envoie plus de 7 500 questionnaires à ses électeurs pour savoir ce qu'ils pensent, 433 répondent, dont 93 pour cent affirment que le gouvernement à tort. Et le tour est joué. La majorité est contre, donc je m'y oppose.

Le seul problème avec cette procédure, c'est qu'elle est contraire aux principes qui régissent l'élection d'un député. Car l'élu ne doit rien à ceux qui l'ont élu. Il agit selon sa conscience. Et selon ses intérêts, s'il tient absolument à garder son siège.)

Si le député ne disposait pas de son indépendance de jugement face à ses électeurs, il faudrait bien organiser des référendums sur toutes les lois que produit le gouvernement. L'évolution de la société se dessinerait sûrement radicalement différemment. Parions que la peine de mort serait plus en vie que jamais, que la ceinture de sécurité serait bannie des voitures et qu'une douze d'OV coûterait encore deux piastres et vingt comme en 19..

Pour les gens qui pensent que le référendum représente nécessairement l'arme idéale pour trancher une question controversée, il suffit d'être majoritaire pour avoir raison. Ou, si l'on veut, que penser comme la majorité implique nécessairement d'avoir raison. À moins qu'il ne soit purement et simplement anti-franco, Russel Doern estime donc qu'il mène un juste combat puisque une "majorité" s'élève contre l'entente sur l'article 23, généralement sans même en connaître la portée.

On espère fortement que le député d'Elmwood disparaîtra au plus vite de la scène politique, comme vient de la décider Sterling Lyon. Car le Manitoba doit continuer d'évoluer dans le sens d'une meilleure justice pour tous ceux et celles qui veulent vivre dans la dignité humaine.

Bernard BOCQUEL



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$00 partout ailleurs au Canada, et 25$00 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

Gérald Laroche apportera son blues à la canadienne-française au Folk Fest.

Sur l'air de "Oh Suzanna", "Frère Jacques", ou "Blowing in the Wind", le jeune Gérald Laroche avait découvert un instrument qui allait le marquer. Dix ans plus tard, il vient de franchir une autre étape importante dans sa vie musicale: sa première participation au plus grand rassemblement d'artistes folk en Amérique du Nord.

Âgé de 23 ans, Gérald Laroche se prépare pour sa première apparition au Festival de folk annuel à Winnipeg. C'est une expérience qui l'amènera loin de ses jours de jeunesse à Powerview, quand il commençait tout juste à explorer les sons de l'harmonica.

"Chez-nous, nous avions un piano, mais j'ai toujours aimé le son de l'harmonica" confirme Gérald Laroche. "À treize ans, j'ai décidé de m'acheter un harmonica. J'avais juste assez d'argent pour en acheter un, et après tout, c'est un instrument qu'on peut apporter avec nous n'importe où."



"J'ai commencé à jouer des chansons canadiennes-françaises, des rigodons, des reels. À seize ans, j'ai pris le goût pour le blues."

Aujourd'hui, Gérald Laroche joue, pour la plupart, ses propres compositions. En grande partie, c'est le blues qui continue à l'émouvoir. N'empêche que sa musique reflète toujours une certaine influence canadienne-française. Ce qui le distingue du québécois bien connu Alain Lamontagne, c'est qu'il fait surtout du blues avec une touche canadienne-francaise, tandis qu'Alain Lamontagne fait l'inverse. C'est-à-dire de la musique canadienne-française avec un petite influence de blues.

D'ailleurs, les deux tenteront peut-être d'en parler lors des ateliers sur la musique francophone qui seront donnés par eux et d'autres artistes francophones au Festival de folk. (Voir l'encadré.)

Ce qui distingue Gérald Laroche de tant d'autres musiciens, c'est dans sa capacité d'improviser, de renouveler continuellement son contenu. Et cela en spectacle! "Je ne joue jamais une chanson de la même manière." Pour lui, qui peut improviser jusqu'aux trois-quarts de son spectacle, "Une chanson a toujours des frontières, mais à l'intérieur de celle-ci, la musique change tout le temps." Et quoi de mieux que le blues pour encourager la spontanéité.

Pour ce qui est de la clientèle francophone qui s'intéresse à sa musique, elle est toujours la même: ceux qui fréquentent le Canot, le Foyer, le Collège universitaire de Saint-Boniface, le 100 Nons. Une raison suffisante pour renouveler souvent son contenu. "Pour la même clientèle, il faut souvent changer des choses. C'est la raison pour laquelle nous essayons des fois d'être plus accoustiques, d'autres fois plus folkloriques."

Bien que Gérald Laroche joue beaucoup du côté des anglophones, il vise autant le marché francophone. Une tournée en milieu rural au Manitoba ou ailleurs l'attire beaucoup. Sa participation à une tournée de spectacles avec le 100 Nons lui a beaucoup plu. Bref, une expérience semblable serait à refaire.

Chose certaine, sa vie est vouée à la musique. Depuis le début de son apprentissage de la musique à bouche, il veut en faire sa vie. Mais s'il ne se gêne pas d'aspirer à vouloir vivre de sa musique, il ne s'empêche non plus de souligner l'importance relative qu'on doit y accorder. "Je n'ai jamais trop parler de passer ma vie à faire de la musique. Car, quand on en parle trop, on ne le fait pas."

Depuis qu'il joue l'harmonica, Gérald Laroche participe comme spectateur au Festival de folk à Winnipeg. "C'est un rêve réalisé" d'embarquer sur les planches au parc Birds Hill et de partager ce qu'il fait de mieux. "Ce qu'il y a de bien dans le Festival de folk, c'est qu'on y participe pour voir ce que font les autres musiciens et pour apprendre d'eux. Les gens sont là pour la musique, et non pour se parler, comme au Canot."

Roland STRINGER



Lors de la soirée de la Saint-Jean-Baptiste au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, Vincent Dureault, personnifiant Camille Léon, a expliqué la raison pour laquelle Saint Jean-Baptiste est notre patron: "C'est le premier Canadien français à avoir son nom dans la bible."

Le programme côté franco

Le 10e Festival de Folk à Winnipeg, qui aura lieu au parc Birds Hill du 7 au 10 juillet, présente, comme dans le passé, un programme qui peut intéresser les amateurs de la musique francophone.

Les Danseurs de la Rivière Rouge *donneront trois différents ateliers de dans folklorique.*

Gérald Laroche *animera un atelier sur la musique traditionnelle française, en plus d'offrir un mini-spectacle en après-midi.*

Pierre Guérin *du groupe Barde se lancera dans cinq différents ateliers: les traditions celtiques, les racines et les styles, la musique traditionnelle française, l'accordéon et l'art de l'arrangement. En plus, il présentera un mini-spectacle en après-midi.*

Alain Lamontagne *présentera quatre différents ateliers qui toucheront soit la musique d'harmonica ou la musique de langue française.*

Ester Larose *offrira deux ateliers sur la musique de langue française.*

Folle Avoine *dirigera trois ateliers sur la musique de langue française.*

Pour ce qui est des spectacles en soirée, ***Folle Avoine*** *sera au programme du jeudi,* ***Alain Lamontagne*** *à celui du samedi et* ***Barde*** *à celui du dimanche.*

Sara Riel et Marie-Anne seront à l'antenne de CBWFT

Une approche expérimentale sur le passé

Aux jours du sacrifice et de la souffrance! Radio-Canada à Winnipeg retourne au fin fond du passé franco-manitobain. Par la voix de la première femme blanche dans l'Ouest et de l'amie intime du père du Manitoba, CBWFT tente de nous révéler une autre perspective sur notre passé.



Au bord de la folie, Sara Riel, interprétée par Louise Cloutier, attend la fin d'une vie de souffrance...

Marie-Anne et **Sara Riel**, deux productions régionales qui seront bientôt diffusées à l'antenne de Radio-Canada fin août, traitent d'un sujet historique sans en faire l'objet principal du projet. L'histoire devient un cadre, un moyen de situer la vie de deux personnes qui ont connu de façon intense les débuts de l'Ouest canadien.

Les textes et la direction artistique des deux productions visent avant tout l'étude des deux personnages, leur personnalité et leurs aspirations. Plutôt, on offre un produit "humanisé", pour ne pas dire réaliste. Pour l'atteindre, une certaine expérimentation au niveau technique a été tentée, mais elle s'est soldée par une certaine incohérence.

Une certaine incohérence due à une série de trucs techniques qui ne correspondent pas aux textes, qui n'étaient là que pour impressionner. Ce qui empêche le téléspectateur de suivre adéquatement l'évolution des personnages principaux.

On remarque pourtant un jeu crédible, une musique de fond recherchée et un traitement de thèmes contemporains.

La dramatique **Marie-Anne**, avec Irène Mahé (jeune) et Rolande Garnier (dans son vieil âge), qui interprètent les rôles principaux, parle de l'épouse du bien connu Jean-Baptiste Lagimodière qui quitte le Québec pour venir vivre au Manitoba. Si l'on veut comparer le jeu à celui des autres productions régionales de Radio-Canada, on constate un jeu nettement supérieur.

Manque d'unité

D'ailleurs, le texte de **Marie-Anne** s'attarde sur plusieurs thèmes qui sont d'actualité. Ceci permet au téléspectateur de s'identifier plus facilement aux personnages. Le mariage, la famille, l'aventure, la présence de différentes cultures, et bien entendu, la mort. Bref, c'est un texte qui ne s'est pas limité aux contes folkloriques sur les voyageurs.

Il reste que du côté de la technique, **Marie-Anne** manque d'unité. Le mélange de conventions techniques embrouille les cartes. Une scène réaliste, comme celle des deux amoureux dans le bois, est d'un monde qui s'éloigne radicalement d'une scène où on voit un décor théâtral avec Marie-Anne Gaboury (âgée) à l'avant-plan et sa famille à l'arrière-plan.

Aussi, l'idée de faire parler les deux Marie-Anne (jeune et âgée) en même temps est une technique de théâtre qui perd son effet au cinéma. L'effet de stéréo qu'elle offre dans une salle de spectacle ne peut pas exister au cinéma.

Pour ce qui est de **Sara Riel**, on retrouve un jeu impressionnant de la part de Louise Cloutier qui nous ramène dans le monde des Jack Nickolson et des Jessica Lange. Son équilibre mental fragile est ressenti du début à la fin. Ce qui présente une dimension intéressante entre elle et son frère Louis qui, pour la meilleure partie de sa vie, donne une image de sécurité et de confiance. Paul Léveillée réussit très bien à transmettre le quasi-dieu Louis Riel avec un simplicité attrayante.

Toutefois, le texte **Sara Riel** demeure obscur. On n'approfondi pas assez le personnage de Sara Riel. L'amour pour son frère est difficile à saisir, comme celui qu'elle éprouve pour son pays. Ce qui est pourtant nécessaire afin d'accepter sa souffrance. Sans quoi, elle passe pour une folle sans cause.

Côté technique, on retrouve encore le même manque de cohérence. D'une scène réaliste où on voit même la pluie par la fenêtre, on passe à des scènes abstraites telle celle de Sara malade au lit. Il s'agit d'un moment où le caméra fait le tour de Sara étendue sur un lit dans un espace noir. La scène en soi est géniale et évoque très bien une nuit de cauchemars. Toutefois, ce mélange de conventions techniques enlève de la crédibilité à l'ensemble de la production.

N'empêche que **Sara Riel** présente des prises de cinéma intéressantes. Notamment vers la fin, lors de la mort de Sara. La dernière prise de son visage évoque certainement une histoire, pour ne pas dire mille mots. Comme finir avec la prise de Sara à l'arrière-plan, encadrée par les poutres du plafond qui forment une croix à l'avant-plan. La touche symbolique a sa place.

Finalement, ces deux productions offrent certainement du nouveau au Manitoba francophone.

Par rapport aux productions du passé, elles offrent des encouragements. Car des Fassbinder et des Polanski sont le fruit de plusieurs expériences, et surtout d'un milieu qui reconnait l'importance de développer la cinématographie.

Dans cette perspective, **Marie-Anne** et **Sara Riel** sont loins d'être un échec. Toutefois, elles indiquent aux Franco-Manitobains, comme aux Canadiens, qu'il reste du chemin à faire.

Roland STRINGER

Marie-Anne Gaboury

Comédiens:
Marie-Anne (jeune) - Irène Mahé
Marie-Anne (âgée) - Rolande Garnier
J.B. Lagimodière - Gilles Cop
La mère de M-Anne - Marie Benoist-Martin
Le père de M-Anne - Pierre La Roche
La tante de M-Anne - Laurette Rouillard

Voix hors-champ (Narrateur)
Léo Rémillard

Musique originale
Pierre Guérin

Scénario et dialogue
Claude Dorge

Réalisation
Léo Foucault

Sara Riel

Comédiens
Sara - Louise Cloutier
La cousine - Thérèse Pilotte
Mgr Grandin - Francis Fontaine
Louis Riel - Paul Léveillé
Père Légéard - Robert Trudel
Père Rapet - Alphonse Tétrault

Musique orginale
Gérard "Ziz" Jean

Scénario et dialogue
Maryse Lairot

Réalisation
Léo Foucault

Le CALENDRIER

Jeudi 30

- En Core '83 présentera Yogi & Friends au parc En Core sur le coin de Carlton et Edmonton, à 12h00.

Vendredi 1

- La Fête du Canada aura lieu au Centre culturel franco-manitobain. En spectacle: Jacques Chenier, Edmond Dufort, Carole Freynet, Patrice Bouliane, Hélène Molin, Rémi Perreau, Gérald Laroche, Guillaume Boux et Pierre Trudel. C'est à cette occasion que la boutique d'artisanat ouvrira ses portes pour l'été.

- Le film "The Rose" sera présenté du vendredi au dimanche à la galerie d'art de Winnipeg, à 20h00.

Samedi 2

- En Core '83 accueillera Felix & His Banjo Palace Band au parc En Core, à 12h00.

Dimanche 3

- En Core '83 mettra en vedette Dale Russel & Band au Old Market Square, à 12h00.

Lundi 4

- Le Royal Winnipeg Ballet débutera son programme estival de danse. Les cours offerts visent tous les différents groupes d'âge.

- Le Midcontinental Media Group Inc. et le Ace Art Inc. tiendront l'ouverture officielle de leur siège social, au 25 - 221, avenue McDermot, à 20h00.

Mardi 5

- Dr Judith Craknelle donnera une conférence "Le syndrome pré-menstruel, une approche ouverte" dans le cadre de la série de conférences "Une célébration de la femme et du vieillissement, au 304 - 414, avenue Graham, à 21h00.

Vendredi 8

- Le film "All that Jazz" sera présenté du vendredi au dimanche à la galerie d'art de Winnipeg, à 20h00.

Les commerçants du vieux Saint-Boniface veulent bâtir sur un vent d'optimisme

Les chiffres ne laissent planer aucun doute: une quinzaine de personnes avait assisté à la deuxième assemblée annuelle de l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface en novembre 81. Ils étaient une centaine à participer à la troisième la semaine dernière. L'optimisme a-t-il étouffé le pessimisme?



Le conseil d'administration de l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface. Assis: Philip Zimmerman, Guy de Margerie, Maurice Sabourin. Debout: Gilbert Bohémier, René Fontaine, Ray Carrière, Ray Labelle. Absents: Jim White, Gilbert D'Eschambault.

Guy de Margerie, qui a été réélu sans concurrence à la présidence, ne se pose même plus la question. Il est convaincu qu'il y a "de l'intérêt, de l'enthousiasme de la part des commerçants" pour revitaliser le boulevard Provencher.

Pourtant, l'attitude des commerçants était loin d'être toujours très positive face aux objectifs de l'Association des commerçants. Certains ne se gênaient pas pour dire que ce n'est pas la première fois que des rêveurs voulaient développer les aspects commercial, touristique et culturel du vieux Saint-Boniface, en mettant l'accent sur le boulevard Provencher.

Mais cette fois, il faut bien dire que l'affaire ne s'est jamais aussi bien présentée.

Pour l'Association, le tournant a eu lieu au mois de février, quand le conseil d'administration a pu disposer de subventions du fédéral pour embaucher deux employés, qui travaillent aussi pour l'Association des résidents du vieux Saint-Boniface.

Le directeur général, Gerry Hamel, est allé frapper aux portes des commerçants sensibiliser et recruter de nouveaux membres. Avec un certain succès. De 14, le nombre est pasé à 112, dont 35 membres-associés. Devenir membre coûte 50$ par an, 10$ pour obtenir une carte de membre-associé. 154 commerces et institutions gravitent autour du boulevard Provencher. Le vieux Saint-Boniface compte plus de mille commerces de toutes sortes.

Les meilleures raisons au monde

Chez les nouveaux commerçants installés boulevard Provencher, Gerry Hamel a décelé "une attitude positive". Mais sur la cinquantaine de commerçants directement situés boulevard Provencher, une dizaine d'anciens commerçants affichait "une attitude totalement négative" au départ.

Guy de Margerie souligne que l'Association des commerçants doit encore continuer son travail de conscientisation. "Nous essayons de développer une mentalité. Ça va prendre du temps, des efforts et la collaboration de la communauté pour créer une identité unique autour du boulevard Provencher, comme au Osborne Village, par exemple."

Le président des commerçants tient tout spécialement à la collaboration de la communauté du vieux Saint-Boniface, forte d'une dizaine de milliers de personnes. Forte étant une façon de parler, puisque les études démontrent que très peu de jeunes familles demeurent dans le quartier, que les résidents qui louent quittent trop souvent le coin avant deux ans. Quant à la population totale, l'érosion est constante depuis bien des années.

Manifestement, les commerçants et les résidants qui croient dans leur quartier ont tout intérêt à travailler ensemble à la revitalisation du vieux Saint-Boniface.

Le prochain grand rendez-vous pour le développement du boulevard est prévu pour l'automne. L'architecte Etienne Gaboury présentera à ce moment-là un plan d'ensemble qui donnera une direction précise à suivre.

Guy de Margerie concède en effet que, pour l'instant encore, "notre affaire est bien floue. Mais il va bientôt se passer des choses sur la Provencher. Des choses qui ne se sont pas encore passées avant, comme de voir les commerçants travailler ensemble".

L'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface dispose de 680 000$ du "Core Initiative Program" depuis quelques temps. "Il faut que l'Association soit assez sage d'utiliser ces pour stimuler le développement." Fidèle à son idée, le président de l'organisme ajoute: "Avant de savoir où on s'en va, il vaut mieux ne pas dépenser une cenne".

Ce qui ne veut pas dire que Guy de Margerie n'est pas pressé de voir l'ambiance de coopération entre commerçants prendre de l'ampleur rapidement grâce à des projets concrets. "Ce qui m'intéresse, c'est au moins une grue à l'ouvrage avant la prochaine assemblée annuelle."

Bernard BOCQUEL

Léo LeTourneau élu président de la FFHQ

L'assemblée générale annuelle de la Fédération des francophones hors Québec a élu, pour un mandat de deux ans, Léo A. LeTourneau au poste de président. Il succède Jeannine Séguin qui a présidé aux destinées de la Fédération au cours des trois dernières années. M. LeTourneau entrera en fonction le 1er juillet 1983.

Âgé de 37 ans, né à Saint-Jean-Baptiste au Manitoba, marié et père de deux enfants, le nouveau président jouit d'une longue expérience dans les milieux de l'enseignement et de l'administration scolaire au Manitoba.

Détenteur d'un baccalauréat et d'une maîtrise en éducation de l'Université du Manitoba, M. LeTourneau a obtenu, en 1981, un doctorat en administration scolaire du "Department of Educational Administration" de l'Université de l'Alberta.

Tout en étant très actif dans divers milieux professionnels liés au monde de l'éducation, M. LeTourneau milite depuis déjà quelques années au sein des associations francophones hors Québec.

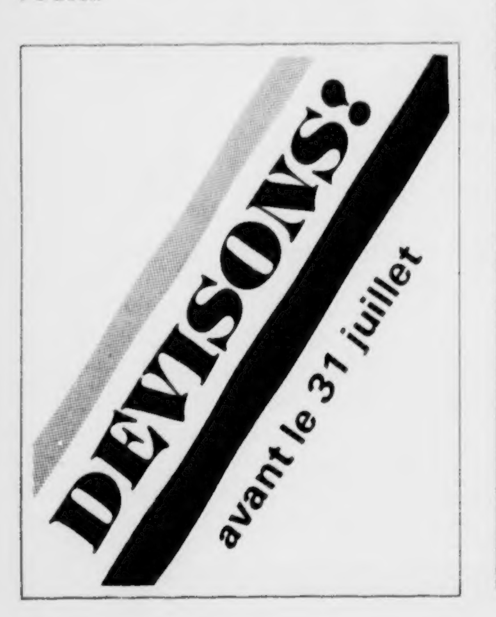


Il fut vice-président de la Société franco-manitobaine de 1980 à 1982. De plus, il siégeait, depuis juin 1981, au bureau de direction de la FFHQ, à titre de vice-président.

Au cours de son mandat à la vice-présidence de la FFHQ, il a présidé le comité de la politique de développement global qui présentait, en juin 1982, le rapport "Pour nous inscrire dans l'avenir".

L'assemblée générale annuelle de la FFHQ a également élu Roger Doiron, de Richibouctou, Nouveau-Brunswick, à la vice-présidence de la Fédération. Enseignant de carrière et directeur d'école, M. Doiron siégeait depuis deux ans au bureau de direction à titre de conseiller pour la région de l'Atlantique.

Le bureau de direction sera complété par Yves Saint-Denis qui a été reconfirmé à son poste de conseiller pour l'Ontario; Omer Brun, du Nouveau-Brunswick, au poste de conseiller pour l'Atlantique; et Guy Goyette, de l'Alberta, au poste de conseiller pour l'Ouest.



INTERROGATION

Nous partons ensemble!

Seigneur Jésus, cet été,
je ne veux pas te remiser
avec mes crayons et mes papiers
avec mes outils et mon travail
avec mes livres et mes occupations
je ne veux pas, cette année,
te laisser à la maison
alors que je m'en vais au chalet
te renfermer dans ma chambre
alors que je fais du camping
t'oublier en ville
alors que je pars en voyage
je compte plutôt te rencontrer
au carrefour des chemins
là où se croisent les gens qui partent en voyage
et ceux qui en reviennent
là où s'échangent les projets à vivre
et les projets déjà vécus
là où se rencontrent les parents à visiter
et la parenté en visite
je compte plutôt te louer
par les arbres qui dansent
par les champs qui sommeillent au soleil
par les étoiles qui contemplent la nuit
par les routes qui s'ennuient dans les plaines
par les sentiers qui taquinent les forêts
je compte plutôt te prier
sur le lac, la ligne de pêche à la main
auprès du feu qui lèche la noirceur
sous la tente au son de la pluie
dans le silence d'une marche vers l'infini
je voudrais surtout te parler
de mes enfants qui se jettent du sable
de mon épouse qui se baigne au soleil
de mon neveu qui se marie
de l'ami qui frappera à la porte
de ma soeur qui viendra coucher chez nous
Oui, Seigneur Jésus, cet été,
viens te reposer auprès de moi
viens te détendre avec nous
Viens...
nous partons ensemble!

Claude BLANCHETTE, ptre

Les Filles d'Isabelle sont impliquées dans le bon fonctionnement de la communauté

L'automobiliste citadin doit se demander parfois, en passant devant ces petits villages, semblables au nôtre, ce qu'il s'y passe pour désennuyer les gens...

Eh bien, nous qui y vivont, savons combien occupés beaucoup sont avec une variété d'organisations, d'associations, de comités et de sociétés.

La réalité est que nous n'avons pas à nous désennuyer, car il y a énormément à faire pour assurer le bon fonctionnement d'une communauté. En effet, donne de son temps pour rendre service à la collectivité d'une façon ou d'une autre.

Les Filles d'Isabelle est une de ces organisations préoccupées avec la bienfaisance et la vie sociale du village.

Voilà une des organisations très actives, fondée en 1951, et qui compte 62 membres cette année. La devise de cette organisation de femmes catholiques est "Charité, unité et fraternité".

Eh oui, les membres ont eu des réunions, des jours de prières, de pèlerinage, de récollection et d'autres exercices. Elles ont aussi participé à des conférences, panneaux et films; mais elles ne sont pas limitées seulement à ces dimensions spirituelles, intellectuelles et éducatives pou r leurs membres.

Les membres sont impliquées dans une variété d'activités qui démontrent leur souci pour leur prochain, soit les personnes âgées, les malades, les infortunés, ceux qui sont dans l'épreuve, et même les missions lointaines.

La communauté est connaissante des goûters organisés après les funérailles, des activités pour venir en aide aux handicapés et pour fraterniser avec eux. Plusieurs savent aussi qu'elles s'occupent d'organiser le bingo hebdomadaire au Foyer Notre-Dame et le concert de Noël pour les résidants de cette maison.

16 personnes

Cinq comités de cette organisation ont aidé à la réalisation du mandat qu'elle se donne, soit le Comité de bienfaisance, le Comité social, le Comité du Foyer, le Comité des malades et le Comité du curling.

L'exécutif est composé de seize personnes. Elles sont: Odile Meyer (Régente), Suzanne Augert (vice-régente), Renée Delaquis (ex-régente), Lilliane Charrière (secrétaire archiviste), Colette Comte (secrétaire financière), Yvonne Marcon (secrétaire trésorière), Marie-Anne Dupasquier (chancelière), Thérèse Talbot (monitrice), Angèle Augert (gardienne), les trois syndics: Janine Delaquis, Thérèse Charrière et Béatrice Chanel; Thérèse Bourrier (porte-bannière), Annette Lenéal (rédactrice), Thérèse Deroche (garde extérieure) et Léa Bosc (garde intérieure).

Les Filles d'Isabelle est une des organisations impliquées dans le bon fonctionnement d'un village comme le nôtre. 62 membres est un nombre considérable par rapport à la population totale de ce village.

Ce chiffre appuie aussi l'idée que la majorité est impliquée afin de rendre service à la communauté. En effet, à Notre-Dame-de-Lourdes, les gens n'ont pas l'occasion de s'ennuyer!

Denis BIBAULT



14 500$ pour Francofonds

Le Marchefonds/Cyclefonds était moins populaire cette année: quelque 170 personnes, dont la moitié était des jeunes, ont marché entre Sainte-Anne-des-Chênes et La Broquerie ou pédalé entre Saint-Boniface et La Brise.

C'est la moitié des participants de l'an dernier. Par contre, la moyenne de fonds ramassée par compétiteurs était supérieure au 3e Marchefonds/Cyclefonds. Cette année, elle s'est élevée à 8$10 (14 500$ ramassés) et à 5$70 (19 000$) en 1982.

Le directeur général de Francofonds, le United Way des Franco-Manitobains, Roger Smith, estime que "la formule doit être réétudiée", encore qu'il ajoute que la somme récoltée était "un assez joli montant. Cela valait la peine". Pour sa part le président du United Way des Franco-Manitobains, Me Laurent Roy, réagit d'une manière positive au résultat financier obtenu, bien qu'il ait cru discerner "un peu moins d'enthousiasme" pour la 4e édition du Marchefonds/Cyclefonds.

Sur la photo, Me Laurent Roy remet des trophées aux gagnants. Etienne Aubry (trophée FAFM, pour le participant le plus âgé, 54 ans); Dolorès Le Gal (trophée Réseau, pour la première marcheuse); Geneviève Le Gal (vue avec sa cousine, trophée CJP pour la plus jeune marcheuse, 5 ans).

Sont absents sur la photo: Pierre Marcon (1er marcheur, trophée CKSB); Benoit Nayet (1er cycliste, trophée Avant-Garde). Claude Blanchette (trophée SFM pour le plus grand nombre de commanditaires, 62; trophée Francofonds pour la 2e année consécutive pour le plus gros montant recueilli, 1 786$). Le micro-ordinateur a été gagné par Josée Chartier de Saint-Lazare.

La nature exacte de la "colle"

Horreur! Qu'est-ce que c'est cette colle que le conseil du village a versé sur nos rues de gravelle?

Selon les analyses de quelques villageois, cette colle aurait possiblement été un mélange pétrolier, ou même de l'eau salée. Mais seulement une consultation avec le maire du village, André Dacquay, a confirmé la nature exacte de cette colle.

Nos rues ont véritablement été recouvertes avec plus de 4 200 gallons de résidus de bois d'un moulin à papier de Thunder Bay en Ontario.

C'est un genre de sève qui se dissout bien avec de l'eau. Donc il n'y a rien à craindre. Ni pour les voitures, ni pour les tapis!

Toutefois, le conseil du village espère que l'application de ce résidu diminuera la quantité de poussière. Ce qui pourrait plaire à la vaste majorité des résidents.

Denis BIBAULT

Trois trophées pour le 10 juillet

L'Association de la faune a organisé une compétition pour les intéressés le dimanche 10 juillet. Il s'agit d'une compétition genre "Varmint Shoot".

Les intéressés devront s'organiser en groupe de trois individus et se rendre au terrain de jeu près de l'arène pour 13h00 ce jour-là. Les règlements y seront expliqués. Les participants devront toutefois apporter leurs carabines. Le fusil ne sera pas autorisé.

Il y aura trois trophées pour les trois gagnants. La cotisation sera de 2$.

Pour trouver une devise pour La LIBERTÉ, faut en parler! DEVISONS!

LA LIBERTÉ

Après la Saint-Jean, c'est la Fête du Canada

VIENS CÉLÉBRER!

• L'ANNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS • L'UNIVERSIADE D'EDMONTON
• LE 375e ANNIVERSAIRE DU QUÉBEC • LA FÊTE DU CANADA

La fête est lancée!

C'est à La Broquerie que se sont réunis bon nombre de Franco-Manitobains en fin de semaine dernière. La photo a été prise devant la "dunk tank": attention aux balles!

Ce vendredi, les activités de la Fête du Canada seront concentrées au Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface.

Ce cahier a été réalisé conjointement par



Agence de représentation de l'Association de la Presse Francophone Hors Québec (L'APFHQ) et les journaux membres:

OUEST CANADIEN: Le Soleil de Colombie, Vancouver (Colombie-Britannique); Le Franco-Albertain, Edmonton (Alberta); L'Eau-Vive, Régina (Saskatchewan); La Liberté, Saint-Boniface (Manitoba). ONTARIO: Le Nord, Hearst; Le Voyageur, Sudbury; Le Point, Alexandria; Le Journal de Cornwall, Cornwall; Le Carillon, Hawkesbury; Bonjour Chez-Nous, Roekland; Le Rempart, Windsor; L'Écluse, Welland; Le Goût de Vivre, Penetanguishene; Le Métropolitain, Toronto. NOUVEAU-BRUNSWICK: Le Madawaska, Edmunston; L'Aviron, Campbellton; Le Point, Bathurst; Le Voilier, Caraquet. NOUVELLE-ÉCOSSE: Le Courrier, Yarmouth. ILE-DU-PRINCE-EDOUARD: La Voix Acadienne, Summerside.

Les Anglo-Québécois rappellent aux Manitobains leur devoir constitutionnel

"Si vous rejetez le bilinguisme, vous alimentez le séparatisme"

Ce n'est pas étonnant que la SFM des Anglo-Québécois, Alliance Québec, est venue féliciter le gouvernement Pawley et les Manitobains pour la réinstitution des services bilingues dans la province: si l'opposition cause le rejet de l'entente constitutionnelle intervenue avec la SFM et le fédéral le mois dernier, René Lévesque tentera encore de séparer le pays...



Le procureur général du Manitoba, Roland Penner, visiblement satisfait de l'appui de la communauté anglophone du Québec, a présenté les trois visiteurs: Geoffry Chambers (le directeur d'Alliance Québec), Me Eric Maldoff (le président) et Me Michael Goldbloom (le vice-président).

On savait que l'entente tripartite sur une extension à l'article 23 de l'Acte du Manitoba avait un caractère très politique. C'est en quelque sorte une victoire du fédéralisme canadien après plus de cent ans de difficultés, et un gouvernement voué à l'indépendance d'une province. Le French power à Ottawa a joué échec et mat avec la province qui ne voulait plus jouer: le Québec. (Le Secrétaire d'Etat, Serge Joyal, est prêt à payer la note: une campagne contre le "non" au référendum, cela coûte beaucoup plus cher!)

Il ne reste plus aux feds que d'aller planter drapeau bilingue en Ontario pour que la question du Québec soit pour toujours réglée. Car René Lévesque et ses "séparatistes" ne pourront plus évoquer la thèse des deux zones unilingues pour relancer le mouvement indépendantiste.



Alliance what?

Alliance Québec est le principal porte-parole des Québécois d'expression anglaise.

Fondée il y a plus d'un an pour défendre leurs intérêts à l'échelle provinciale, le regroupement compte 40 000 membres dans 22 chapitres et associations régionales.

Quelque 500 personnes se sont présentées à sa première assemblée annuelle, début juin de cette année, pour adopter une première réflexion sur l'avenir, un document d'orientation globale.

Alliance Québec est reconnu officiellement par le gouvernement de Québec et d'Ottawa.

C'est un peu ce qu'est venu dire aux Manitobains, le principal porte-parole des Québécois de langue anglaise: si vous voulez un pays uni, ce n'est pas le moment de faire marche arrière et de rejeter le bilinguisme manitobain. Alliance Québec a félicité les autorités provinciales pour avoir fait le premier pas dans ce sens.

Car, avec raison, les Québécois ont dit aux provinces anglophones au cours des dernières années, surtout depuis l'adoption de la loi 101: nous traiterons notre minorité comme vous traitez les vôtres. Cela représente toute une menace pour les Anglo-Québécois.

Vous avez été mal informés

A ce chapitre, les porte-parole d'Alliance Québec ont profité de leur visite pour dire aux Manitobains: vous avez été mal informés sur notre situation. Le président Eric Maldoff a rappelé que la place de la minorité anglophone au Québec ne ressemble pas beaucoup à celle de la minorité francophone hors Québec. Même aujourd'hui en pleine loi 101.

D'ici la fin de l'année 1983, les institutions anglophones devront se conformer à toutes les exigences de francisation prévues dans la loi de 1977 (dont certaines sections ont été déclarées inconstitutionnelles): l'affichage, la langue de l'administration et des communications dans le secteur public comme privé seront contrôlés. Sans parler des limites à l'accès à l'école anglaise chez les immigrants, par exemple.

Mais pour M. Maldoff, *"Notwithstanding continuing pressure from the Government of Québec, English-speaking Quebecers continue to receive more basic services than our French-speaking counterparts in any other province of Canada, notably in health, education, social and government services, from universities to hospitals, homes for the aged and a good public school system."*

Prenons justement la question scolaire. Les Anglo-Québécois détiennent depuis toujours le contrôle de toutes leurs institutions alors que les Franco-Manitobains doivent lutter pouce par pouce dans des régions très francophones pour des classes françaises.

Le portrait est donc le suivant: les anglophones du Québec sont en voie d'être **ramenés** au statut de minorité; les francophones du Manitoba **accèdent** finalement au statut de minorité. La comparaison s'arrête là. (Différence de mentalité donc: le groupe publie tout dans les deux langues officielles.)

Là n'est pas le seul mythe que les représentants d'Alliance Québec sont venus démolir la semaine dernière. D'après Eric Maldoff, on nous a fait croire non seulement que le bilinguisme ne marche plus au Québec, mais qu'il n'a jamais bien fonctionné dans cette province. Pour le président, cela est infirmé par plus de 200 ans de vie commune. C'est plutôt le partenaire francophone qui s'est senti lésé. En clair: il ne faut pas laisser des bigots francophones comme anglophones nous tromper avec l'image d'un Canada qui se polarise de plus en plus autour de régions linguistiques.

Les anglophones veulent rester Québécois et les francophones veulent demeurer Manitobains. Une choix qui ne doit pas être remis dans les mains de la Cour Suprême.

Jean-Pierre DUBÉ



On jure!

Richard Chartier (à gauche) et Roger Lafrenière figurent parmi les 93 jeunes avocats reçus par le Barreau manitobain jeudi dernier en la Salle du centenaire de Winnipeg.

Les cérémonies ont été marquées par un bref discours du juge en chef du Manitoba, Alfred Monnin, qui a exhorté les diplômés à faire passer les besoins de la communauté avant leurs propres intérêts.

Richard Chartier, originaire de Saint-Norbert, a étudié le droit à l'Université de Moncton. Roger Lafrenière, originaire de Sainte-Anne-des-Chênes a poursuivi ses études au Manitoba.

À La Broquerie

Des parades, du sport Il y avait de l'action



C'est le char allégorique de l'École secondaire de La Broquerie qui a remporté le deuxième prix local du défilé de la Saint-Jean. Le premier prix local a été décerné à nul autre que la vache du centenaire. Le troisième prix de cette même catégorie à la Chambre de commerce de La Broquerie.

Par ailleurs, Jules Godard a remporté le prix pour le meilleur représentant de l'extérieur avec son moulin à scie. Le prix pour les anciennes machines a été donné à Bernard Fournier pour sa presse à foin. La catégorie des anciens métiers a été gagnée par la famille Carrière. Et le prix de la famille a été remporté par la famille Simard.



Quelques spectatrices de la finale de soccer.





Vie sociale

Anniversaire

Joseph La Roche, du Repos Jolys, a fêté ses 88 ans le samedi 28 mai

LES PETITES ANNONCES

Nom .... **Téléphone** ....

Adresse .... **Code postal** ....

SVP publier cette annonce deux fois à compter de la prochaine parution. En lettres moulées SVP. Un seul mot ou groupe d'initiales par case SVP.

5$							
6$							
7$							
8$							

Conditions:

1 - Toutes les petites annonces seront publiées deux fois au coût minimum de 5$ (deux semaines de suite)
2- Une seule annonce par bon de commande sera acceptée
3- Vous devez faire parvenir vos annonces à **LA LIBERTÉ** par courrier ou en personne. Les commandes ne seront pas acceptées au téléphone
4- Les petites annonces doivent être payées d'avance sinon elles ne paraîtront pas
5- Un maximum de six lignes sera accepté.

Par la poste: **LA LIBERTÉ**, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4
En personne: 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

La Saint-Jean à La Broquerie en 1967...

(Texte tiré de La LIBERTÉ de fin juin 1967.)

Cette journée du centenaire fut inaugurée par une grand-messe célébrée par M. l'abbé Félicien Juneau, curé. L'entrée solennelle se fit par l'allée centrale. Le cortège était formé des Scouts portant haut les drapeaux de la province et du Canada. Ils étaient suivis des Guides revêtues de leurs uniformes bleu marine, du petit Saint Jean-Baptiste (Albert Bourrier), des enfants de choeur, du lecteur, M. Albert Vielfaure, et du célébrant. Pour la circonstance, la chorale interpréta avec aisance la messe des Anges telle qu'on la chantait jadis. Toutefois, la participation de l'assistance redonnait à la cérémonie sa note de renouveau. À l'offertoire, le chant si approprié de "Notre-Dame du Canada" fut entonné par les chantres, tandis que la foule reprenait en choeur à l'unisson. L'émotion saisit les fidèles quand au moment si imposant de l'élévation, les Scouts, qui faisaient la garde d'honneur, brandirent leurs drapeaux.

L'église pouvait à peine contenir le nombre imposant de paroissiens et de visiteurs parmi lesquels on était heureux de compter plusieurs anciens qui avaient répondu généreusement à l'invitation des organisateurs. À la fin de la messe tous chantèrent en harmonie l'hymne "O Canada", accompagnés par l'organiste, Mme J. Balcaen.

Enfin, la procession se remit en marche, suivie du célébrant tenant par la main le petit Saint Jean-Baptiste.

La foule se dirigea ensuite vers le parcours de la parade traditionnelle. Le défilé qui se mit en branle vers onze heures se composait comme suit: la cavalerie ouvrait la marche. Venait ensuite le char du petit Saint Jean Baptiste d'antan, suivi de celui de Saint Jean-Baptiste adulte instruisant le peuple. Ce rôle était rempli avec onction par M. André Brodeur.

Des drapeaux portés par des Scouts et des Guides alternaient avec les chars allégoriques, illustrant cette année la vie au temps de la colonisation en comparaison avec le confort moderne.

Dans son char allégorique, la municipalité présentait le premier Conseil de La Broquerie dont les membres étaient personnifiés par les descendants du même nom. Le Conseil actuel était présenté par la Chambre de Commerce.

L'école élémentaire démontrait une classe ancienne: Mme M.-J. Fisette, revêtue du costume de l'époque, enseignait à un groupe d'enfants bien disciplinés. Mlle Jeanne Fréchette, vêtue à la mode du jour, semblait avoir des difficultés avec sa classe plus pétillante des temps modernes. Ce char était présenté par les Coopératives.

M. Etienne Brémaud et sa soeur, Hélène, représentaient ensuite un couple de mariés de l'ancien temps faisant le voyage de noces en boghei couvert. Ils étaient suivis d'un chuck wagon conduit par M. et Mme Narcisse Fournier qui représentaient le père et la mère élus par les Kopins Kopines.

Le char suivant était surmonté de deux maquettes reproduisant la première église de La Broquerie construite par M. Alphée Kirouac, et l'église actuelle récemment construite par M. Roger Gamache.

Les Fermiers Unis avaient récupéré une belle collection d'instruments aratoires anciens, suivis de tout un équipement moderne.

M. Jean Lambert présenta un camion exposant un service sanitaire tout à fait moderne.

Les Kopin Kopines illustraient une veillée du bon vieux temps et les J.F.M. une boîte à chansons de la jeunesse actuelle.



En 1967, la Saint-Jean a été fêtée et dansée dans la rue à La Broquerie.

Un char magnifiquement décoré était dédié aux Soeurs Grises qui se dévouent dans la paroisse depuis 55 ans. Les religieuses y avaient pris place de même qu'un missionnaire de l'Afrique, le R. P. Gonzague Magnan, O.M.I., de Sainte-Anne-des-Chênes, actuellement en vacances au Manitoba.

La Société Saint-Jean-Baptiste avait trouvé le moyen de reconstruire des appartements à l'ancienne, tandis que les Chevaliers de Colomb se prélassaient dans le confort de leur mobilier moderne.



En 1983, il n'y a pas encore besoin de ceinture de sécurité pour fêter la Saint-Jean.

Venait ensuite un hommage aux pionniers, gracieuse contribution de Hydro.

De son côté, l'école élémentaire de Sainte-Anne-des-Chênes avait bien voulu offrir une généreuse contribution à la parade. Son convoi débutait par la bannière de l'école, suivie du drapeau du Canada et du drapeau du centenaire. On pouvait ensuite admirer les écussons des dix provinces fabriqués par des mains d'artiste et portés par des élèves.

Le char allégorique présenté par M. Desrosiers, instituteur, avait pour thème: Éducation Hier et Aujourd'hui. Venaient ensuite les majorettes de la 7e année, charmantes dans l'uniforme de l'école. M. Raymond Désautels, qui conduisait fièrement son Ford Model T, précédait un autre groupe de majorettes, élèves de 6e année. Pour compléter la série, une décapotable conduite par M. Edouard Goescke tranportait Miss Canada, Debbie Montsion et M. Canada, Gérald Chaput, tous deux élus lors du concours du projet centenaire de leur école.

Les bicyclettes artistiquement décorées par les jeunes de La Broquerie donnaient par leur variété de couleurs un air de gaieté à la fête.

La décapotable qui suivait permettait à la foule de contempler la gracieuse reine du Carnaval 1967, Mlle Juliette Rocan, souriant à la foule.

Une voiture transportant les dignitaires venait ensuite, suivie des autos de tous les paroissiens et visiteurs qui prirent part au convoi.

Sur le terrain du pique-nique, chacun s'empressa de s'installer joyeusement avec son panier auprès des tables accueillantes. Le dîner pour la table d'honneur avait été préparé par Mme Hector Normandeau. Le repas terminé, il y eut quelques intéressants discours. M. Albert Vielfaure, qui agissait comme maître de cérémonies, était élégamment revêtu du costume ancestral. Il félicita les paroissiens de La Broquerie pour leur fidélité à conserver les habitudes et traditions du peuple canadien-français, puis il rappela le souvenir des anciens curés, MM. les abbés Alexandre Giroux et Léon Roy, qui ont toujours contribué à faire de la Saint-Jean Baptiste une fête mémorable.

M. Georges Boily, maire, exprima sa fierté de célébrer cette fête avec ses coparoissiens et souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les visiteurs. Il félicita les organisateurs et tous ceux qui ont contribué à rendre possible cette joyeuse célébration.

M. Maurice Gauthier, de Saint-Boniface, président de l'Association d'Éducation, se dit fier d'être canadien français et félicita les siens de leur belle initiative. Il exprima son espoir de les voir continuer cette louable tradition.

Invité à parler, le Père Magnan se dit honoré de se retrouver au milieu des paroissiens de La Broquerie où il compte beaucoup de parents et amis. Il dit combien les Canadiens ont raison d'apprécier les bienfaits de leur civilisation quand on les compare aux besoins des pays de missions, et il félicita ceux qui ont su conserver leurs belles traditions. Il termina par un mot de louange en faveur de ses compatriotes. Vive le Canada, vive le Manitoba, vive La Broquerie.

M. l'abbé Juneau, curé, se dit ensuite très content de la belle coopération de tous et du beau résultat de leur travail. Il encouragea ses paroissiens à continuer ainsi.

Au cours de l'après-midi, il y eut amusements et jeux divers pour tous, jeunes et adultes. D'attrayants kiosques avaient été préparés par les Kopins Kopines. Les Guides avaient travaillé aux décorations du lieu. Les tournois de balle étaient sous la direction de M. Oscar Gagnon, principal de l'école élémentaire.

Un grand nombre de personnes se rendirent visiter le musée temporaire au sous-sol du presbytère et se déclarèrent émerveillées devant une telle démonstration de précieux souvenirs.

Le soir, vers 8h30, la rue principale se transforma en lieu de fête pour une bonne veillée canadienne. La soirée était entremêlée de chants, de musique et de danses. L'orchestre des centenaires faisait les frais de la musique moderne alors que les jeunes s'en donnèrent à coeur joie. M. Léo Vandal et ses musiciens, ainsi que M. Laurent Jolicoeur, fournirent la musique du bon vieux temps pour les quadrilles. Ici les couples de moins jeunes en élégants costumes antiques faisaient l'admiration de la foule rassemblée. MM. Alex. et Harry Whilman, de Richer, ainsi que M. Elzéar Vien, égayèrent l'auditoire par de bonnes gigues.

De beaux airs canadiens furent interprétés par quelques bonnes voix. On sentit revivre les échos du passé lorsque la foule s'unit à M. Brodeur pour chanter en choeur les refrains de "Alouette". Vint ensuite M. Laurent Dubé dans la chanson typique, "J'aime la place où s'écoule ma vie". Mme Narcisse Fournier accompagnait au piano. La petite Paulette Fournier contribua aussi par sa charmante chanson: "Fleurs pour maman". M. Alphonse Fournier agissait comme maître de cérémonies, et M. Raymond Poirier fit la relève.

Vers la fin de la soirée, quelques personnes furent interviewées sur leurs impressions de la journée, particulièrement Mme Louis Tétrault, âgée de 86 ans, qui était encore là pour exprimer son enthousiasme et sa joie de participer à cette belle fête centenaire. Ce fut un peu l'impression de tous les gens réunis à La Broquerie pour cette célébration. En effet, quelle belle occasion de rencontrer ses parents, amis et anciennes connaissances.

Les jeux mondiaux universitaires



réservez vos billets maintenant!

	VENDREDI 1er JUIL	SAMEDI 2 JUIL	DIMANCHE 3 JUIL	LUNDI 4 JUIL	MARDI 5 JUIL	MERCREDI 6 JUIL	JEUDI 7 JUIL	VENDREDI 8 JUIL	SAMEDI 9 JUIL	DIMANCHE 10 JUIL	LUNDI 11 JUIL
CÉRÉMONIES D'OUVERTURE	●										
ATHLÉTISME					●	●	●	●	●	●	●
BASKET-BALL		●	●	●	●	●	●	●	●	●	
CYCLISME				●	●	●	●	●			
GYMNASTIQUE		●	●	●	●						
PLONGEON		●	●	●	●	●	●	●	●	●	

	VENDREDI 1er JUIL	SAMEDI 2 JUIL	DIMANCHE 3 JUIL	LUNDI 4 JUIL	MARDI 5 JUIL	MERCREDI 6 JUIL	JEUDI 7 JUIL	VENDREDI 8 JUIL	SAMEDI 9 JUIL	DIMANCHE 10 JUIL	LUNDI 11 JUIL
ESCRIME		●	●	●	●	●	●	●	●	●	
NATATION		●	●	●	●	●	●				
TENNIS				●	●	●	●	●	●	●	
WATER-POLO								●	●	●	●
VOLLEY-BALL		●	●	●	●	●	●	●	●	●	
CÉRÉMONIES DE CLÔTURE											●

Universiade'83
Edmonton·Alberta
du 1er au 11 juillet 1983

Cette année, le plus grand événement sportif et culturel au monde a lieu à Edmonton en juillet. Universiade 83 réunira plus de 4 500 participants de 85 pays lors de compétitions que seuls les Jeux olympiques surpassent en envergure. Assistez aux grandioses cérémonies d'ouverture le 1er juillet, Fête du Canada, que présideront Leurs Altesses Royales le prince Charles et la princesse Diana, et auxquelles participeront quelque 6 500 personnes. Venez encourager les meilleurs athlètes étudiants du Canada qui rivaliseront avec ceux des États-Unis, de l'Union soviétique, de la Grande-Bretagne, du Japon, de la Chine. Des compétitions enlevantes! Un événement inoubliable!

Consultez le calendrier ci-haut et réservez vos billets dès maintenant en écrivant à

Universiade 83
C.P. 1983
Edmonton, Alberta
T5J 5J5

Soyez-y pour saluer le monde!

Gouvernement du Canada
Condition physique et Sport amateur

Government of Canada
Fitness and Amateur Sport

Canada

Il y en avait du monde, au 25e de prêtrise de Gédéon Trudeau

C'est dans la joie qu'on a fêté le 25e anniversaire de prêtrise de l'abbé Gédéon Trudeau, fils d'Augustine Manaigre et de feu Georges Trudeau, le 26 juin.

La célébration eucharistique, présidée par l'abbé Ubald Lafond, curé de la paroisse, a été concélébrée par les abbés Gédéon Trudeau, Albert Fréchette, Marcel Dacquay, Lucien Roy, Réginald Prescott, Gilbert Gariepy et les pères Pierre Dumaine, p.b et Raymond Roussin, marianiste, cousin du jubilaire.

Un neveu, Darcy Trudeau, et une nièce, Lise Trudeau, qui célèbrent leur anniversaire de naissance le 22 juin - jour de l'ordination du jubilaire - ont chacun présenté à leur oncle Gédéon une gerbe de fleurs qui a par la suite servi à orner l'autel.

Dino, Laurier et Paul Trudeau, trois neveux ont agi comme servants de messe.

Augustine Trudeau et trois soeurs du jubilaire, Annette Lamoureux, Agathe Lavallée et Lilliane Lansard ont présenté les offrandes.

Dans son homélie, l'abbé Fréchette parla de ce qu'est le prêtre et ce qu'est l'Eglise. Guy Trudeau, frère du jubilaire et Roxanne Lansard, sa nièce, ont lu les lectures et les intentions de prière. Le message de Sr Odile, des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, a été lu par son frère Emile.

La chorale, sous la direction de Louis Molin, nous fit honneur. Mentionnons, entre autres, le cantique "Toi, Notre-Dame" et le "Panis Angelicus" avec Almanzar Trudeau et Huguette Petit et le "Cantate". Une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb du 4e degré ont rehaussé la fête de leur presence.


Scène émouvante: l'abbé Trudeau donne la communion à sa mère


Quelques personnes de la table d'honneur avec, au centre, Gédéon Trudeau.

La fête s'est ensuite continuée au centre récréatif où ont assisté plus de 300 convives. La grande famille Trudeau, comprenant la maman et 16 de ses 18 enfants, ont pris place à la longue table d'honneur. Ce sont: l'abbé Gédéon, Luc, Léo, Laurent, Emile, Guy, Alfred, Almanzor, Antonio, Annette Lamoureux, Agathe Lavallée, Suzanne Lagacé, Lilliane Lansard, Marthe Kirouac, Ernestine Kirouac et Louise Trudeau. Sr Odile et Monique Hamm étaient absentes. Trois autres confrères se sont joints à la fête: les abbés Bernard Bélanger, Léonce Aubin et le père Roland Prescott, p.b.

Guy Trudeau a bien rempli son rôle de maître de cérémonie et Antonio a présenté le toast à son frère Gédéon. Laurent, au nom de la famille, a relaté avec humour plusieurs événements de la jeunesse de l'abbé Gédéon et lui a transmis les meilleurs voeux de tous. Gérald Lamoureux, au nom des neveux et nièces, a demandé à son oncle de continuer de servir comme leur conseiller et guide. Emile Trudeau a lu les messages venus de Sa Sainteté Jean Paul II, Pierre Trudeau, Pearl McGonigal et Howard Pawley.

Pierre Baril, de Saint-Jean-Baptiste, Emmanuel Bouvier, de Saint-Georges, un représentant de Blessed Sacrement, un représentant de Holy Redeemer, Mme Johnson de la CWL, Sr Saint-Joseph, ancienne enseignante, un professeur de la Saint-Boniface Diocesan High School, Dean Carrière au nom des étudiants de cette même école, père Raymond Roussin et enfin l'abbé Roland Bélanger, chancelier et représentant de l'évêque, tous ont rendu hommage au jubilaire et ont souligné son grand esprit de foi, sa patience, sa générosité, sa compréhension, son obéissance, son dévouement, sa belle humeur et son sourire, même dans les adversités.

Le jubilaire a ensuite adressé la parole faisant un bref historique de sa vie parsemé d'anecdotes forts intéressantes!

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Les Calures sont champions au soccer

Dans le cadre de la fête de la Saint-Jean à La Broquerie, les Calures d'Ile-des-Chênes ont défait les Tangaras de La Broquerie avec un pointage de 5 à 0, se méritant le grand trophée.

Le meilleur compteur de la Ligue, avec 26 points, est Joseph Beauchemin des Calures. Normand Dupuis a remporté un trophée pour ses efforts et sa capacité de jouer en français. Une médaille a été décernée à chaque joueur, à l'entraîneur Dino Trudeau et à son assistant Gabriel Lambert.

Plusieurs parents se sont rendus à ce match important et en ont profité pour prendre part à cette belle fête en l'année centenaire de La Broquerie.

Voici les noms des joueurs de l'équipe des Calures: Joseph Beauchemin, Pierre Beaudry, Michelle Carrière, Ivan d'Auteuil, Jeffrey Demarcke, Normand Dupuis, Robert Gagné, Daneige Gagnon, Renée Gagnon, Michelle Hince, Sylvio Hogue, Marcel Petit, Roméo Petit, André Trudeau, Paul Trudeau et Chantal Wagner.

Calendrier

Le 1er juillet, Fête du Canada avec défilé, jeux de balle, etc. Barbecue en soirée, feux d'artifice et danse à l'aréna.

Saint-Léon

Pour son 25e, Louis Laurencelle a dû accepter des compliments.

Pour le 25e anniversaire de prêtrise de son curé, Saint-Léon était en fête il y a quelques jours.

En effet, l'abbé Louis Laurencelle recevait le sacrement de l'Ordre le 15 juin 1958 en l'église Saint-Joachim de La Broquerie, son village natal, de Mgr Maurice Baudoux, entouré de ses parents et amis.

Un jubilé d'argent, ça se fête! Les paroissiens ont préparé avec soins une messe d'action de grâce, qui fut celle de Saint Jean-Baptiste car, en même temps, on fêtait le saint patron des Canadiens français. Mgr Aimé Decosse officiait à cette messe et y prononça l'homélie. Dans le choeur, en plus du jubilaire et de Mgr Decosse, on remarquait l'abbé Maurice Deniset-Bernier de Powerview, le père Gérald Labossière, fils de Saint-Léon, maintenant curé au Précieux-Sang, le père Gérard Clavet, ancien curé de Saint-Léon, maintenant à La Broquerie, le frère Rhéal St-Pierre, grand ami de la paroisse, aussi de La Broquerie, et Don Marcel Carbotte, père prieur de l'abbaye cistercienne de Holland.

A l'offertoire, une cérémonie touchante était préparée: plusieurs de ses neveux et nièces apportèrent à l'abbé Louis les offrandes en procession, en y ajoutant une note très personnelle, une présentation orale par sa filleule, tandis que les autres offraient fleurs, cadeaux, chandelles, le pain et le vin.

A l'invitation des paroissiens, la famille Laurencelle répondit en grand nombre: 47 d'entre eux vinrent de La Broquerie, Lorette, Saint-Boniface et Winnipeg. Alfred représenta le groupe en prononçant une allocution durant le banquet qui suivi la messe.

Au centre récréatif, Estelle Comte, présidente locale de la LFC, Alfred Laurencelle, l'abbé Maurice Deniset-Bernier et le père Gérald Labossière, un ancien de la paroisse, ont précisé que, malgré son humilité et sa grand simplicité, l'abbé Louis se devait d'accepter à leurs justes valeurs les compliments qui lui revenaient, notamment en ce qui concerne les oeuvres accomplies ou en voie de le devenir. Son grand amour pour les pauvres et les démunis, son grand amour pour la justice le font travailler pour Développement et Paix depuis plusieurs années. Ceci mérite d'être mentionné.

La soirée s'est terminée avec un programme musical, une sorte de continuation de la fête de la Saint-Jean. les écoliers ont présenté des numéros de danse et un chant sous la direction de Monique De Villers. Enusite, Marc Sirois et Lorraine Bouvier ont chanté tout à tour, et ont fait chanter l'auditoire, afin que tous prennent part a cette dernière partie de la journée, avant le feu de la Saint-Jean.

Le comité organisateur de ces fêtes se composait de Hélène Labossière (comité du 25e, banquet, décor, liturgie), Marc et Monique Sirois (comité de la Saint-Jean), Marie C. Labossière (publicitaire), Robert Grenier (trésorier et comité des rafraîchissements). Irène et Norbert Toupin, Alfred Fortier et Sr Thérèse Champagne ont beaucoup aidé avec leurs idées.

Marie C. Labossière

Sainte-Anne

Calendrier

Tous sont invités au centenaire des Soeurs Grises à Sainte-Anne-des-Chênes le dimanche 21 août 1983. Messe à 14h00, en plein aire, dans le parc. Banquet à 17h00. Billets: 5$ pour les adultes, 2$50 pour enfants de 12 ans et moins. Pour l'achat des billets, contactez: Bureau du Village (5293), Marguerite Smith (5261), Annette Charrière (5208), Francyne Lemoine (5953), Laurette Joyal (5696), Oram Proulx (5586), Léo Freynet (5473).



Les enfants
de M. et Mme Alphonse Bourgeois
invitent les parents et amis
à venir célébrer le

65e anniversaire de mariage

de leurs parents, à un thé
le dimanche 3 juillet entre 14h00 et 16h00
au club Noret à Saint-Malo.
Un diaporama sera présenté à 15h00
et la messe sera célébrée à 17h00
en l'église paroissiale.
Aucun cadeau SVP;
votre présence sera appréciée.



Doctorat en biochimie

Monsieur Gérald Proteau, fils de Monsieur Athanase et de Madame Proteau, domiciliés au 166, boulevard Dollard, vient d'obtenir son Ph.D. (doctorat en biochimie) de l'Université Laval, au Québec.

M. Gérald Proteau a fait ses études secondaires et sa première année universitaire au Collège de Saint-Boniface, puis a obtenu son Baccalauréat en sciences de l'Université du Manitoba. Il a ensuite poursuivi ses études en sciences à l'Université Laval, qui lui a conféré son doctorat en biochimie le 31 mars 1983.

Présentement, Gérald fait de la recherche à l'Université Brock à Sainte-Catherines en Ontario.

Gens de Bellegarde! Prenez bien soin de Sr Eveline

Ce soir là... Elle dirigeait le chant de ses "Gais Lutins" pour la dernière fois et elle partira...

C'est pour souligner la patience et le devouement d'une femme d'action plus que de mots qu'on se rencontrait a l'eglise lundi soir

Sr Eveline Palud oeuvra durant les 15 annees passees comme institutrice a l'ecole de Saint-Malo. En aout elle part pour Bellegarde, en Saskatchewan

Elle nous a tant enseigné à travers les chants qu'elle preparait avec nos jeunes! Chaque note, chaque parole, chaque geste parlait d'amour

Elle récolte ce qu'elle a seme On l'a vu animer la foule a la messe, donner des repetitions aux jeunes sans compter monter des concerts, enregistrer un 33 tours rédiger des chroniques, composer maintes chansons, preparer des livrets de chants durant ses vacances

Et c'est Patrick Roy, un Gai Lutin, qui parlait pour le groupe, avouant que ce n'était pas toujours une tâche facile pour Sr Eveline. On se souviendra d'un certain concert ou le soliste Normand Gosselin partit avec une tout autre chanson que les Lutins. Parfois, il y eut un manque de cooperation de la part des jeunes et aussi des moins jeunes

Toujours, elle continuait ce travail dont elle etait si fiere, confiante qu'un jour quelqu'un prendrait la releve. C'est pour dire "merci" a la directrice que Carmen Coulombe dirigea les premiers chants, dont une composition de Sr Eveline

C'est ainsi qu'elle nous a lègue sa fortune a certains elle laisse une fierte, a d'autres c'est une reserve de courage; et a tous une attitude positive d'envisager chaque journee

Sr Eveline, nous te disons "MERCI!" et nous te souhaitons des experiences heureuses dans ton nouveau milieu Nous garderons un souvenir precieux de toi Nous croyons que tu reviendras

Gens de Bellegarde, prenez bien soin de **notre** Sr Eveline!

Paulette E. GOSSELIN



Un moment de la soirée d'adieu à Sr Eveline.

René Déquier est à Ottawa au forum

René Déquier, fils de Simone et d'Albert de Saint-Malo, étudiant en 11e année à l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys, fut parmi les 100 étudiants à être choisis à travers le Canada pour participer à la 4e session de "Forum pour jeunes Canadiens" à Ottawa.

Durant leur séjour d'une semaine dans la capitale nationale, soit du 25 juin au 2 juillet, ces jeunes ont en ce moment l'occasion de discuter les processus gouvernementaux avec les députés à la Chambre des communes et au Sénat

Ils visiteront aussi la Cour Suprême du Canada, participeront à une discussion simulée au sujet de l'Immigration et prépareront une conférence provinciale-fédérale

Tout en se créant des liens entre eux, ces jeunes étudiants canadiens apprendront la complexité du déroulement des sessions au Palais législatif de notre capitale

Ils seront, par la suite, en mesure de partager leurs connaissances avec leurs confrères de classes



René Déquier

Pour ce qui est du choix des jeunes, ajoutons qu'il en fut le résultat de votes de la part des professeurs dès septembre 82 Chaque école avait alors soumis deux noms d'élèves et le choix final fut déterminé par un comité spécial à Ottawa

Le Musée de Saint-Malo ouvrira ses portes

On nous dit que ce sera très bientôt que le Musée de Saint-Malo ouvrira ses portes la 2e fois.

Les personnes intéressées a l'histoire des antiquités pourront jouir d'une rare collection.

Ce projet d'envergure avait débuté avec Hélene et Camille Dubois il y a bon nombre d'années. Ils en avaient amassé toute une étable pleine

C'est alors que la Chambre de commerce décidait d'aménager ces objets précieux dans une maison installée sur le terrain de la grotte

Cependant, les Dubois durent abandonner à cause de leur travail à la plage

Récemment, Elaine et Bill Remenda reprirent les guides, aides de Monique Maynard et de bénévoles

Ils ont aussi l'intention d'y aménager un bureau touristique. Avec le temps et beaucoup d'aide, le projet aboutira



Quelques objets qui seront prochainement sujets à la curiosité du public.

Les pionniers au Jamboree mondial

La troupe de pionniers de Saint-Malo se prépare pour le 15e Jamboree mondial, tenu cette année à Calgary, à partir du 29 juin, jusqu'au 16 juillet.

Suite à une semaine d'entrainement intensif au même endroit en 82, les sept jeunes hommes choisis font maintenant partie, avec les 400 autres Canadiens Hikemasters, du comité d'accueil. Ils agiront comme chefs d'équipes pour les 12 000 à 15 000 scoutes participants, venant de 75 pays à travers le monde

Léo Gosselin, le chef de la troupe, ne pouvant s'y rendre, sera remplacé par Richard Cormier de Saint-Boniface

En leur souhaitant des aventures heureuses, nous esperons qu'ils en reviendront tout au moins "presque sains et saufs."



Sur la photo, on retrouve, debout de gauche à droite: Marc Saucier, Brice Hébert, Denis LaPalme, Normand Gosselin. Assis: Patrick Roy, Daniel Gosselin et Rhéau Hébert.

On a brûlé les parcours de La Broquerie

À force d'ignorer la chaleur et l'humidité, Pierre Marcon chez les coureurs et Benoît Nayet chez les cyclistes se sont mérités les premières places dans les Marchefonds et Cyclefonds samedi dernier. En un temps très respectable...

Environ 25 cyclistes se sont apprêtés à la ligne de départ au CCFM à 8h30 samedi. Parmi eux on a reconnu Benoît Nayet, Robert Champagne, le gagnant de l'année passée, et bien sûr, Roland Stringer, le cycliste officiel de La LIBERTÉ.

À la fin, ce n'est pas Roland, mais plutôt Benoit, récemment diplômé du Collège Louis-Riel, qui a remporté le trophée en un excellent temps de 2 heures et 26 minutes. On ne doit pas oublier que le parcours était de 75 km (environ 47 milles).

Après la course, Benoît nous a dit que la chaleur et l'humidité ne lui ont pas trop nui et qu'il avait eu l'intention de gagner dès le départ.

Ayant déjà accumulé plus de 4 000 km en vélo cette année, Benoît a pu rester avec Robert Champagne jusqu'à route 311, menant à Giroux. Une fois là, il a accéléré et Robert n'a pu le suivre. Chose ironique, c'est à ce même endroit que, l'an dernier, Jean Rémillard et Robert Champagne l'ont laissé dans la poussière.

Les buttes de son village

Plus de 100 coureurs et marcheurs du Marchefonds, Laurent Desjardins, ministre de la santé, a tiré le coup de fusil pour signaler le départ, qui s'est fait de Sainte-Anne-des-Chênes à 9h20.

Immédiatement, certains coureurs ont devancé les autres, notamment, Pierre Marcon qui a vite fait de s'affirmer en tant que champion de 1983: il n'a pris qu'une heure et 32 minutes pour parcourir les 20 km (12.5 milles).

Directeur de la Caisse Populaire de Notre-Dame-de-Lourdes, M. Marcon a couru au nom de la Fédération des caisses populaires.

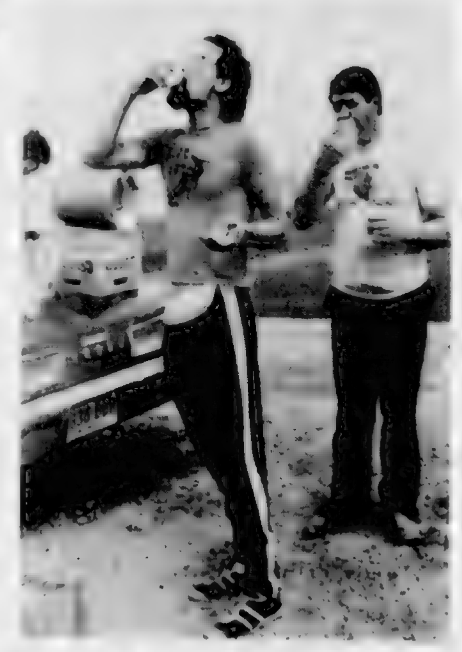
Malgré ses responsabilités, M. Marcon trouve depuis 5 ans le temps de s'entraîner sur les routes et buttes de son village. En plus, il joue au hockey pour deux équipes durant la saison glacée.

C'était sa première expérience comme participant au Marchefonds mais il se sentait déjà confortable avec cette longueur de course.

En dépit de l'humidité écrasante, M. Marcon a réussi un bon temps. Il est à noter qu'il ne l'a pas fait en se dépêchant au dépens d'une pratique raisonnable. Il s'est entraîné et a pris de l'eau à chaque deux milles du trajets.

Du point de vue sportif, les Marchefonds et Cyclefonds ont connu un succès avec plusieurs athlètes de calibre.

Georges VERMETTE



Claude Blanchette et Gérald Grenier prennent un petit repos.



Toujours en forme: Pierre Marcon.

La finale de soccer à La Broquerie

Les Tangaras ont été défaits sur leur propre terrain

Entre les Calures d'Ile-des-Chênes et les Tangaras de La Broquerie, il n'y a pas eu de comparaison à faire. Les premiers ont blanchi les Tangaras en finale avec un pointage de 5 à 0 samedi dernier. Certains efforts individuels sont toutefois à noter...



Les Calures d'Ile-des-Chênes au complet: décorations, trophées, médailles et beaucoup de satisfaction!

A la mi-temps, les Calures, entraînés par le duo de Gabriel Lambert et de Dino Trudeau, jouissaient déjà d'une avance de trois buts.

Cinq minutes après le début du match, Joseph Beauchemin, répétant ses exploits de la saison régulière, a atteint le filet de l'opposition. Plus tard, Roméo Petit a marqué à deux reprises; la premières sur une échappée et la deuxième grâce aux erreurs défensives des Tangaras.

En deuxième demie, on a répété le scénario. André Trudeau a compté son premier point de l'année sur un lancer de punition et Joseph Beauchemin s'est de nouveau imposé comme la terreur des gardiens adversaires.

Pour leur victoire, les Calures ont reçu des médailles d'or en plus des trophées décernés mercredi 22 juin pour leur première place en saison régulière.

En ce qui a trait aux Tangaras, entraînés par Claude Désorcy et Raynald Granger, ils ont eux aussi reçu des médailles en récompense pour leur présence en finale.

C'est certain qu'ils les ont méritées car pour s'y rendre, il a fallu battre les Loriots de Sainte-Anne-des-Chênes. Cette dernière équipe a fini la saison en deuxième place mais les Tangaras les ont défaits par le pointage de 3 à 2 grâce au but de Serge Bisson qui a été compté environ trois minutes avant la fin du match.

Après la finale, on a aussi nommé les récipiendaires un par équipe des trophées du mérite français donnés aux joueurs qui ont démontré le plus grand effort de jouer en français. Les gagnants sont Brigitte Kiazik des Colibris, Normand Dupuis des Calures, Patrick Sabourin des Loriots, Lisa Byers des Loriquets, Serge Bisson des Tangaras et Sylvie Brindle des Cotingas.

De nombreux gagnants

Suite aux match et présentations, Michel Lamarche et Lionel Gagnon, coordonnateur et président de la ligue respectivement, ont offert leur évaluation de la première saison de soccer dans la Seine.

Dès le début, les buts étaient premièrement d'organiser un nouveau sport en français pour les jeunes. Aussi ils voulaient que ces jeunes s'amusent.

"Le deuxième objectif," a dit M. Gagnon, "a été atteint à 100 pour cent." Quant au premier, il n'a été réussi qu'en partie. Cependant M. Lamarche, qui a arbitré plusieurs parties au cours de la saison, a noté une nette amélioration concernant l'usage du français parmi les joueurs à mesure que la saison avançait.

Mais la ligue doit son début de succès à un effort concerté de plusieurs organismes. On ne doit pas oublier Francofonds et "l'Eastman Region Department of Fitness Recreation and Sport". Ces deux organisations ont subventionné la nouvelle ligue.

En plus, la ligue a aussi reconnu l'effort et le temps donnés par les entraîneurs et les autres bénévoles durant la saison.

Quoiqu'une seule année n'est pas suffisante pour précisément évaluer le succès d'une ligue, celle-ci semble prometteuse.

Déjà on envisage l'an prochain et la possibilité de mettre sur pied deux divisions de soccer, une pour les jeunes et l'autre pour les adolescents.

Georges VERMETTE

Le comité de parents a réussi un travail solide

C'est Yolande Dupuis qui a été élue présidente du comité de parents. Elle remplace Michèle Lagimodière-Gagnon.

Pour terminer l'année scolaire 1983, le comité de parents de l'école Lagimodière a donné les grandes lignes des activités organisées et les positions prises par le comité. Notons par exemple que le comité a assisté à toutes les assemblées tenues dans la Seine au sujet de la régionale d'Ile des-Chênes. Le comité a aussi beaucoup travaillé avec les jeunes à l'école. Une des activités étant le Festival Lagimodière organisé février

Après avoir vu et vécu ce que ce comité a fait durant l'année, c'est certainement sûr qu'ils ne sont pas restés avec les deux pieds dans un même souliers!

Pour que la réunion soit encore plus enrichissante, les élèves de la première année, accompagnés de leur maîtresse, Claudette D'Auteuil, ont chanté deux petits chants: "Un petit bonhomme" et le second "On est tous vraiment pareil"

Pour clôturer le programme, les élèves de la 5e année, dirigée par Ginette Roy, on donné un spectacle de marionnettes "Tis tou, les pouces verts", très bien réussi par les jeunes

Voici le nouvel exécutif pour l'année 1983-84: présidente, Yolande Dupuis, vice-président, Marcel Simard; secrétaire, Gisèle Loyer; trésorière, Agathe Lacroix; et les conseillers, Murielle Levreault, Yvonne Zawislak, Sandra Carrière, Denise Bohémier et Denis Robert

Lilliane LANSARD

DEVISONS!

Pour trouver une devise pour La LIBERTÉ, faut en parler! DEVISONS!



MESSAGE DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

MESSAGE FROM THE MINISTER OF ENERGY, MINES AND RESOURCES



A pareille date, l'an dernier, c'était à titre de ministre de la Justice que je livrais aux francophones vivant à l'extérieur du Québec un message d'espoir. Le rôle qui m'avait été dévolu dans les longues et parfois pénibles négociations qui ont mené à la proclamation d'une constitution bien à nous m'a donné l'occasion de constater à quel point les communautés francophones hors Québec constituaient un élément vital, voire essentiel, de ma vision de ce qu'est le Canada. L'existence de la francophonie à l'extérieur du Québec n'a pas toujours été chose facile. C'est au prix de dures luttes et d'une ténacité sans pareil que les communautés francophones dans plusieurs provinces ont pu assurer leur survie et conserver la précieuse étincelle de leur culture

C'est donc avec beaucoup de fierté que je constate un véritable renouveau du fait français à l'extérieur du Québec. Les journaux, comme celui-ci, qui sont affiliés à l'Association de la presse francophone hors Québec, sont un reflet fidèle de ce nouveau dynamisme qui se manifeste un peu partout au pays. En Ontario, au Manitoba, dans les provinces de l'Ouest et dans les provinces de l'Atlantique, je retrouve chaque semaine des preuves que les francophones hors Québec ont décidé de prendre en main leur destinée et de redonner à leur culture la place qu'elle mérite dans la mosaïque canadienne.

Je crois sincèrement que la Constitution canadienne a donné le coup d'envol à ce renouveau. Il serait bien sûr exagéré de soutenir que la Constitution canadienne a résolu tous les problèmes; nous, qui avons participé de près à la rédaction de ce document historique, avons toujours considéré qu'il s'agissait d'un point de départ, du début d'un processus qui devait permettre éventuellement à tous les Canadiens de se réaliser à l'intérieur d'un pays qui pourra, par son esprit de respect et de tolérance, donner l'exemple au monde entier.

Je me dois aussi de souligner que je n'ai jamais cru qu'il était possible, voire même désirable, d'imposer une langue ou une culture par voie de législation. Ce serait, je crois, faire preuve d'un manque flagrant de respect à l'endroit des Canadiens. Ce que nous avons voulu accomplir, c'est créer des structures et un climat qui permettraient au dynamisme qui a toujours caractérisé les collectivités francophones hors Québec de s'exercer pleinement. La force qui permettra aux communautés francophones à l'extérieur du Québec de s'épanouir ne se trouve pas au Parlement d'Ottawa ou dans un texte législatif: elle se retrouve dans les collectivités mêmes, dans leur histoire et leurs luttes acharnées au fil des années.

C'est un peu dans le même esprit que j'envisage mon mandat comme ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il y a certes des lois et des règlements, mais il ne faut pas pour autant perdre de vue l'idéal et la vision qui les ont inspirés. La période difficile que nous venons de traverser sur le plan économique nous pousse parfois à nous attarder aux mots et à oublier l'esprit. Le Canada dispose de vastes richesses aux plans de l'énergie et des minéraux. Tous les efforts déployés au cours des dernières années n'avaient qu'un seul objectif: réduire la dépendance du Canada face aux pays étrangers en matière d'énergie et assurer que ces vastes richesses énergétiques soient partagées équitablement, dans l'esprit d'un véritable pays. Il y avait certes des risques, mais autant ils devaient être en mesure de bénéficier d'une part de cette richesse nationale, les Canadiens devaient aussi être prêts à assumer une part de ces risques. Les mois à venir seront difficiles dans le secteur énergétique, mais je suis convaincu que nous saurons une fois de plus relever le défi. Si je demeure optimiste, c'est que j'ai foi dans le Canada et son peuple. Dans une certaine mesure, vous, les francophones vivant à l'extérieur du Québec, pouvez, par votre dynamisme et votre ténacité, donner raison à cet acte de foi.

Ottawa
1983

Jean Chrétien



Le Secrétaire d'État du Canada — The Secretary of State of Canada
L'honorable Serge Joyal — The Honourable Serge Joyal

Message du Secrétaire d'État

À titre de secrétaire d'État du Canada, il me fait plaisir d'adresser à l'ensemble des communautés francophones canadiennes mes meilleurs voeux à l'occasion de la Fête du Canada.

Cette fête de notre pays donne lieu à des cérémonies et des réjouissances qui traduisent notre fierté d'être Canadiens; mais elle représente aussi comme une étape, une page que nous tournons, cette année la 116e, dans l'histoire de notre pays. Elle donne l'occasion à chaque individu, à chaque communauté et à l'ensemble du peuple canadien, de faire le point sur les progrès accomplis jusqu'ici et sur les objectifs à atteindre pour rendre l'avenir toujours meilleur.

Pour ma part, depuis ma nomination au Secrétariat d'État, j'ai pu établir un bilan global de la situation qui prévaut dans les communautés de langue officielle. Et, bien qu'il y ait encore beaucoup à faire, je constate que, durant les 15 années de bilinguisme officiel au Canada, les droits des francophones se sont affirmés et que la langue française prend de plus en plus d'importance dans la vie des Canadiens. Il apparaît aussi qu'en plus des garanties constitutionnelles dont jouissent maintenant les francophones, il nous faut aussi concentrer nos efforts sur des institutions et pratiques qui favorisent de façon permanente la francophonie dans toutes les communautés qui la composent et dans tous les domaines: éducation, télécommunications, services gouvernementaux, recours judiciaires, etc. C'est en ce sens que nous oeuvrons au Secrétariat d'État, et telle est la politique que le gouvernement du Canada entend poursuivre tant que le français n'aura pas pris la place qui lui revient dans la société canadienne. Car c'est là le gage de l'unité du Canada et le miroir de son originalité sur la scène internationale.

Le Canada évolue rapidement; les prochaines années verront se produire bien des changements, sur les plans constitutionnel et juridique en particulier. Mais je crois que désormais ils se feront de plus en plus à la faveur des francophones de tout le Canada et pour l'égalité entre tous les Canadiens. C'est aussi le voeu que je formule aujourd'hui, en ce 116e anniversaire de notre grand pays.

Bonne Fête du Canada!

Le secrétaire d'État du Canada,

Serge Joyal

Canada

Saint-Norbert

Le projet d'une coopérative alimentaire se concrétise

Au mois de mai dernier, un comité provisoire était nommé, chargé d'étudier la possibilité de mettre sur pied une coopérative alimentaire à frais direct, "Un magasin à Nous", pour les régions de Saint-Norbert et des environs.

Afin d'informer la communauté du résultat de ce sondage, toute personne intéressée à ce projet était convoquée à une rencontre le 21 juin à la salle Ritchot

42 personnes ont répondu à cet invitation. Paul Fournier était président de l'assemblée. L'orateur invité était Charles Lemay, président de Boni-Coop à Saint-Boniface

Ce dernier fit un bref bilan du fonctionnement de ce magasin à partir de ses débuts. Il est intéressant de constater qu'en plus des économies réalisées par les membres, ce magasin est déja tout paye

Et même s'il en coûte à chaque membre un frais de services de 2$ par semaine, cela est très minime, quand on se rend compte que les achats sont effectués à prix coûtant

M. Lemay a aussi déclaré que ce genre de magasin connait de plus en plus de popularité au pays, tel qu'à Saskatoon et en Colombie-Britannique. Dans la seule région de Nanaimo, déjà on compte trois magasin de ce genre

De son côté, Paul Fournier a déclaré que, d'après le sondage effectué par le comite provisoire, le projet serait réalisable à Saint-Norbert. Ceci à condition de recueillir suffisamment de souscriptions

Le groupe espère atteindre d'environ 1 500 membres détenant 20 actions de 10$ chacune. Des réunions sont prévues pour Saint-Adolphe et Sainte-Agathe sous peu. Des dépliants contenant toute l'information sont mis à la disposition des gens

Le président de l'assemblée a fait appel à tous les gens intéressés de se présenter pour sieger au comité permanent qui sera mis en place sous peu. Environ la moitie des gens qui assistaient a la reunion ont achete des actions

Eugénie FERRE

Calendrier

La Fête du Canada, le 1er juillet, sera célébrée à Saint-Norbert. Ceci est organisé par Héritage Saint-Norbert. La fête se déroulera au centre communautaire à partir de 13h00

Saint-Lazare

"Les Coeurs Joyeux" et une session

48 élèves de l'école Saint-Lazare formant la chorale "Les Coeurs Joyeux" se sont rendus à Laurier, le 10 juin, pour une rencontre social.

Ils participèrent à des jeux organisées par les enseignants et les aides de Laurier. Tous se sont rendus au gymnase où "Les Coeurs Joyeux" divertirent leur auditoire par leurs chants. A leur tour, les élèves de la maternelle de Sainte-Rose-du-Lac et les élèves des niveaux 1 à 4 de Laurier firent des mêmes

Ce fut une journée formidable et enrichissante pour tous, particulièrement pour les enfants. C'était amusant rencontrer d'autres enfants qui parlaient français!!

De retour à Saint-Lazare, ces mêmes jeunes choralistes présentèrent une soirée chantante pour égayer leurs parents et amis. "Les Coeurs Joyeux" avaient invités deux anciens membres à leur spectacle, David Simard, élève de la 6e année et Carmelle Fouillard, élève de la 5e année

Les jeunes exécutèrent plusieurs chants et quelques danses. Entre autres, nous notons une chanson composée par les élèves de la 3e et 4e année pour le centenaire de la municipalité Ellice

Les responsables des "Coeurs Joyeux" sont Sr Irène Bouchard et Geneviève Tremblay

Par ailleurs, le comité culturel aimerait les noms des jeunes âgés de 5 à 14 ans qui seraient intéressés à une session d'activités comme le sport, le chant, le bricolage et divers jeux de groupes

Ce "camp" aurait lieu entre le 11 juillet et le 26 août. La possibilité de deux camps est envisagée. Appelez Sarah Fleury pour donner votre ou vos nom(s)

Annette et Omer CHARTIER

Le bilinguisme est discuté

Le district du mid-ouest de l'union des municipalités du Manitoba a tenu sa réunion annuelle à Saint-Lazare.

Près de 100 préfets, maires et conseillers du mid-ouest manitobain ont participé le 22 juin à la réunion annuelle de l'union des municipalités. Le père Aurèle Préfontaine de la paroisse a dit les prières d'ouverture suivies d'un mot de bienvenue par le maire du village, Omer Chartier et le préfet de la municipalité Ellice, George Boucher

Le ministre provincial, Pete Adam, était présent pour répondre aux questions des délégués uqi, dans son cas, tiraient surtout sur le bilinguisme au niveau des conseils municipaux. Les représentants de la "Manitoba Teachers Society" furent interrogés sur le pourquoi que les professeurs ne pouvaient s'en tenir qu'aux 5 ou 6% dictés par le fédéral comme hausse de salaire

Calendrier

Soirée sociale pour Gérard et Dianne Huberdeau, le samedi 2 juillet, à la salle communautaire de 21h30 à 1h00.

Réunion mensuel des Chevaliers de Colomb, le 7 juillet à 20h00.

Dernière réunion de l'Association athlétique avant les grandes célébrations des 29, 30 et 31 juillet, le mardi 12 juillet à 20h00 à la patinoire.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay B.A. LL.B.
Rémi C. Smith LL.B.
Shane H.I. Lasker
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba

Heures de travail

lundi au vendredi	8h30-17h30
mardi et jeudi	19h-21h
samedi	10h-14h

Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TEL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman, B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
James L. Downey, C.D., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: maison triplex, bonne [illegible] revenu, prix raisonnable, lot 50 x 127, pas d'agent SVP. Tél.: 247-4271
-037-

VENTE DE GARAGE: ven-soir, samedi 25 dimanche 26, 523, de la Morénie, 9h00 à 16h00
-038-

VENTE DE GARAGE: 19, place Radburn, Southdale, (Route No 1 - Beaverhill, 5e rue à gauche), samedi 25 juin, 10h00 à 16h00; quelque chose pour tout le monde, 35 ans d'accumulation; café sera servi
-039-

À LOUER: de la Morénie, appartement de 3 pièces, poêle, réfrigérateur, tapis, entrée privée, 1er août [illegible] 247-7369
-040-

CHERCHE un garage à louer. Téléphonez [illegible]
-041-

VENTE PRIVÉE: Sainte-Agathe, terrain [illegible] approx. 100 x 150 [illegible]
-043-

CHERCHE [illegible]
-044-

VENTE DE DÉPART: meuble [illegible]
-046-

GUITARISTE [illegible] Daniel 942-4678
-047-

À VENDRE [illegible]
-048-

VENTE DE GARAGE [illegible]
-049-

À VENDRE [illegible]
-050-

À VENDRE: Plage Albert 17 900$
2 chambres à coucher, salon - salle à manger, 600 pi carrés; 2 chambres à coucher et grande salle nouvelles armoires de cuisine, évier en acier inoxydable, isolé, avec fournaise et thermostat propane. Près du lac, sur terrain de 91" x 167" boisé. Appelez Gary au 942 0141 ou 4492; Tesser Realty, 475-9988
-061-

MAISON À VENDRE à La Broquerie, grand lot avec garage, poêle et réfrigérateur inclus. Prix réduit. Tél.: 261-3757 après 18h00
-042-

KATIMAVIK recherche des familles d'hébergement pour la période du 10 au 30 juillet. Si intéressé, communiquer avec Marie Létourneau au 235-0518
-052-

À VENDRE: 73 Ambassador V8, 360, servo-freins, servo-volant, bonne condition, passé l'inspection du gouvernement; 67 000 milles; demande 900$ Tél.: 233-4161
-053-

À LOUER: rue Notre-Dame à Saint-Boniface, appartement de 2½ pièces avec poêle et réfrigérateur dans un petit immeuble très tranquille. 262$50 par mois, stationnement ou garage en plus. Tél 233-5767
-054-

À VENDRE: bois de poêle sec et fendu; chêne 125$; frêne - 110$ la corde. Tél.: 347-5684 après 18h00
-055-

PRIVÉ - Saint-Boniface, Taché, immeuble 4 logis, 4 pièces chacun, nouvelle plomberie, électricité, sous-sol grandeur, revenu mensuel, 1 100$. Tél 233 2473, 257-3651
-056-

TOUS CEUX ayant des appartements disponibles à louer à Saint-Boniface ou à Winnipeg, ceci pour des étudiants universitaires, veuillez contacter Irène Soulodre au 233 0210 ou Joanne Savoie au 247 5094 au Collège universitaire
-057-

5 CHALETS à vendre à Plage Albert, prix intéressant. Appelez Maurice au 257 5691 ou Honor Real Estate [illegible]
-058-

SAINT-BONIFACE, rue Horace - maison de famille, 3 chambres, salle à dîner, climatiseur, très propre, possession [illegible] Appelez Maurice au [illegible]
-059-

À VENDRE: Saint Joseph, coin 201 et 246, maison [illegible]
-060-

À VENDRE: camion Ford 1979 "Explorer" pour 6 passagers avec doubles sièges et couvre boîte. Comme neuf 5 900$. Tél.: 233 0112. Demandez Armand Bédard, 737, rue Saint Jean Baptiste
-062-

Jean-Louis Gérard
président
Notre-Dame-de-Lourdes
Manitoba 248 2168



MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Du lundi au vendredi - 9h à 17h
"Tampons pour tout usage"

Entrepreneurs de Construction

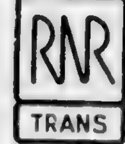


LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier



BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél. 474-1443 (voiture) JJ.23684

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

REPÈRES

On est du nombre

La population a augmenté au Manitoba plus rapidement que dans toutes les autres provinces au cours du premier trimestre de cette année, selon les dernières statistiques publiées par Ottawa. Le taux de croissance n'a jamais été plus élevé depuis huit ans. Le premier avril dernier, la population manitobaine était d'un 1 044 600 habitants. Une augmentation de 3 100 personnes depuis le début de l'année.



Jake Epp candidat?

Record de blé et amélioration

La United Grain Growers prévoit un record des ensemencements de blé cette année. Elle prédit 32 millions et demi d'acres consacrés au blé, dont 29 millions d'acres de blé de printemps. Ceci représente une augmentation de plus de 7 pour cent de blé de printemps et une diminution de 4 pour cent du blé dur. On prévoit aussi une augmentation du canola de 33 pour cent. Par contre, l'orge diminuera de 12 pour cent.

Par ailleurs, notons que l'état des récoltes au Manitoba s'est considérablement amélioré au cours de la dernière semaine en raison de la pluie et du temps chaud. Il y a eu de la pluie dans toutes les régions. Le niveau le plus élevé de précipitations a été enregistré dans le secteur d'Entre-les-lacs. Les travaux d'ensemencement sont terminés partout à de rares exceptions près. La pluie devrait aussi améliorer la qualité des pâturages et des champs de foin, bien que la plupart d'entre eux demeurent dans un état passable.

On recherche un chef

Le parti conservateur du Manitoba tiendra un congrès à la direction du 8 au 10 décembre prochain, dans le but de choisir un successeur à Sterling Lyon à la tête du parti. Il avait annoncé qu'il quittait la direction du parti en septembre dernier, presque un an après la défaite de son gouvernement. La liste des candidats potentiels serait assez nombreuse. On parle des députés provinciaux Bud Sherman, Brian Ransom et Jim Downey, ainsi que du député fédéral Jake Epp.

LES MAJORITÉS

Dans le cadre de ce 4e volet sur l'étude des groupes minoritaires de langue officielle, il est question des deux groupes majoritaires, en l'occurence **les francophones du Québec** et **les anglophones des autres provinces.** Il s'agit en somme de cerner leur degré de sensibilisation à l'égard des aspirations de la minorité selon des dimensions d'ordre économique, éducationnel, social, culturel et politique. Ce chapitre mettra aussi en lumière les perceptions des majorités face à la minorité. Comme troisième objectif, on visera à connaître le degré d'ouverture de la majorité à l'égard de la culture de l'autre, le tout en se référant aux comportements et attitudes des répondants. Enfin, les lecteurs voudront bien prendre note qu'en vue d'éviter la répétition et ainsi d'allourdir inutilement un texte déjà grassement servi en chiffres et en informations diverses, nous désignerons à l'occasion, la majorité francophone du Québec comme "francophones" tout court. La même consigne sera observée pour les majorités anglophones du Québec que l'on appellera simplement "les anglophones".

FRANCOPHONES DU QUÉBEC ANGLOPHONES HORS QUÉBEC

BEAUCOUP PLUS DE BILINGUES FRANCOPHONES QUE DE BILINGUES ANGLOPHONES

Si au Québec environ six francophones sur dix ne se sentent pas à l'aise avec l'usage de la langue anglaise, les anglophones eux, sont dans la même situation mais à beaucoup plus forte majorité (91%). De plus, cinq fois plus de francophones disent avoir une assez bonne connaissance de l'autre langue officielle et deux fois plus d'anglophones que de francophones se disent unilingues. On remar que d'autre part que ce sont parmi les plus scolarisés que l'on retrouve le plus grand nombre de gens bilingues. En ce qui concerne les enfants anglophones et francophones, 60% des parents prétendent que presque tous les leurs ont appris l'autre langue. Mais les francophones s'entendent presque tous (97%) pour juger de l'importance pour leurs enfants de parler anglais. Du côté des anglophones, seulement 58% sont de cet avis. Face à eux-mêmes les parents anglophones surtout sont moins ambitieux: 26% accordent de l'importance à l'apprentissage du français alors que les parents francophones maintiennent à 88% que ce qui vaut pour leurs enfants le demeure pour eux-mêmes. Dans l'ensemble, seulement 13% des francophones ne considèrent pas important l'apprentissage de l'anglais, contrairement aux anglophones qui, à 71%, pensent que le français ne leur est pas nécessaire

Télévision et habitudes de lecture: **PLUS DE FRANCOPHONES QUE D'ANGLOPHONES UTILISENT LA LANGUE DE L'AUTRE.**

La majorité des bilingues qu'ils soient anglophones ou francophones écoutent la télévision dans la langue de l'autre au moins occasionnellement quoique les francophones soient plus nombreux à le faire (87% contre 67%). Les francophones bilingues (67%) sont aussi plus portés que les anglophones bilingues (47%) à lire les journaux et magazines dans la langue de l'autre. Enfin, ce sont toujours les francophones qui sont les plus nombreux à lire des oeuvres d'auteurs canadiens dans l'autre langue (24% contre 12

LE BILINGUISME POUR OU CONTRE?

La faveur du bilinguisme attire incontestablement plus de francophones du Québec que d'anglophones dans les autres provinces. Les francophones sont au nombre de 89% à favoriser le bilinguisme dans leur province et légèrement davantage (90%) à le souhaiter pour l'ensemble du pays. Plus ils sont scolarisés, moins ils ont tendance à se montrer d'accord avec le bilinguisme, surtout dans leur province. Du côté des anglophones, les opinions sont plutôt partagées quoiqu'il se dessine une légère tendance à l'encontre de cette politique de deux langues officielles. Dans leur province respective, 42% sont favorables contre 51% qui ne le sont pas et, pour l'ensemble du pays, les anglophones favorables sont au nombre de 44% alors que les défavorables atteignent 49%. Voyons maintenant comment ces opinions sont réparties selon chacune des provinces



Ce tableau fait foi, en quelque sorte, d'une incertitude en Ontario. C'est effectivement la province la plus divisée sur la question du bilinguisme. A l'est du pays, les anglophones tendent à être plus favorables, comparativement à l'ouest de l'Ontario où la majorité des anglophones sont nettement défavorables au bilinguisme dans leur province. Face au bilinguisme au pays, les anglophones de l'ouest se montrent sensiblement plus ouverts, sauf au Manitoba où il n'y a pas de différence. On observe par ailleurs que plus les revenus des répondants francophones augmentent, plus le bilinguisme au Québec est accueilli froidement. Aussi, au Québec, les plus favorables au bilinguisme provincial sont davantage les personnes âgées de 45 ans et plus. Au contraire, les gens de 45 à 59 ans du Canada anglais sont les plus récalcitrants fac au bilinguisme de tout ordre comparativement au jeunes de 15 à 17 ans qui lui réservent un certa enthousiasme

Chez les anglophones, les deux groupes q sont le plus susceptibles de s'ouvrir au bilinguism sont ceux qui ont moins fréquenté l'école et ceu dont le revenu familial est élevé

Bilinguisme sur le marché du travail: **C'EST PLUS IMPORTANT POUR LES FRANCOPHONES**



Pour deux francophones québécois sur trois, le bilinguisme sur le marché du travail est un atout plus important qu'il y a cinq ans et il le sera davantage dans cinq ans. Cette opinion est partagée par encore plus de répondants qui comptent le moins d'années de scolarité. Par contre, les plus jeunes (entre 18 et 29) sont les plus susceptibles de croire que, dans cinq ans, cet atout sera considérablement affaibli

Chez les anglophones, on est plutôt partagé sur cette question. Seulement 41% pensent que la connaissance du français est un atout sur le marché du travail et encore moins (40%) croient que cette situation sera plus profitable d'ici cinq ans. Les femmes, de même que les jeunes de 15 à 19 ans, accordent plus d'importance au bilinguisme sur le marché du travail que les hommes, dans le sens où la connaissance des deux langues est profitable. Les hommes, eux, sont plus portés à croire qu'il n'y a aucun changement depuis cinq ans

La majorité des francophones croient que les chances d'obtenir un emploi (56%) ou une promotion (50%) sont les mêmes pour un anglophone bilingue que pour un francophone bilingue. Les anglophones sont un peu plus nombreux à partager cet avis: 58% pensent que les francophones bilingues de leur province sont sur un même pied d'égalité qu'eux pour décrocher un emploi et 53% pour une promotion.

L'éducation dans sa langue: Les francophones seraient moins bien servis



Lorsqu'on les interroge sur la possibilité qu'ont les anglophones d'étudier en anglais au Québec, environ le deux tiers des francophones considèrent la situation satisfaisante à tous les niveaux du système scolaire. Dans les autres provinces toutefois, les francophones seraient un peu moins choyés face à l'éducation dans leur langue selon les anglophones. Si la majorité juge que les francophones peuvent étudier en français de façon satisfaisante à l'élémentaire, secondaire et post-secondaire, c'est au préscolaire que les anglophones prétendent que la situation est moins enviable pour leur minorité.

LES CHANCES SONT-ELLES LES MÊMES QU'IL Y A CINQ ANS?

POUR LES ANGLOPHONES:
47% des francophones pensent que oui,
29% pensent qu'elles sont moindres,
18% pensent qu'elles se sont améliorées.

POUR LES FRANCOPHONES:
57% des anglophones disent qu'elles ont augmenté (85% au Nouveau-Brunswick)
28% disent que la situation est stable
2% croient qu'elle a empiré.

LES CHANCES SERONT-ELLES LES MÊMES DANS CINQ ANS?

POUR LES ANGLOPHONES:
52% des francophones croient seront les mêmes
21% qu'elles seront moins grandes,
17% qu'elles seront plus grandes.

POUR LES FRANCOPHONES:
42% des anglophones croient que les chances seront les mêmes
42% qu'elles seront plus grandes (79% au Nouveau-Brunswick)
5% qu'elles seront moins grandes

Selon les francophones
LA MINORITÉ ANGLOPHONE PEUT VIVRE DANS SA LANGUE

Les francophones du Québec sont persuadés que leur minorité anglophone est en mesure de vivre dans sa langue à même son milieu (quartier, ville, région ou province). Les anglophones, de leur côté, se font moins optimistes quant aux possibilités de vie en français pour les francophones hors Québec. L'étude démontre que tout se passe comme si l'éloignement entre majorités et minorités permettait aux premières de penser que les secondes pouvaient vivre dans leur langue. Moins la minorité est visible, plus la majorité tend à croire qu'il lui est possible de vivre entièrement ou partiellement dans sa langue et vice versa.

Selon les majorités anglophones
LE JEUNE FRANCOPHONE N'EST PAS A L'ABRI DE L'ASSIMILATION

Près de six anglophones sur 10 considèrent que, pour le jeune francophone qui vit dans leur province, l'assimiliation le guette de près, c'est-à-dire qu'il lui est difficile de conserver sa culture. Et c'est davantage le cas à Terre-Neuve et en Saskatchewan. De leur côté, les francophones ne s'entendent pas sur la situation des jeunes anglophones du Québec. La moitié (51%) prétend que ceux-ci sont en mesure de vivre facilement dans leur langue alors que l'autre moitié (46%) concède que cela peut représenter certaines difficultés pour un jeune anglophone de le demeurer tout en restant au Québec. Deux fois plus d'anglophones (29%) que de francophones (14%) se disent préoccupés par cette question parmi ceux qui trouvent qu'il doit être difficile pour les jeunes de conserver leur culture dans leur environnement actuel, mais la majorité, dans les deux groupes, est indifférente.

LE RÔLE DES GOUVERNEMENTS LES ANGLOPHONES SONT LES MOINS EXIGEANTS

Beaucoup plus que les francophones (16%), les anglophones (29%) sont d'avis que le gouvernement fédéral est trop généreux envers leur minorité. Ils sont aussi un peu plus du quart à se montrer satisfaits des sommes qu'il verse aux francophones hors Québec et 14% croient que cela ne suffit pas. Chez les francophones, 48% considèrent que l'argent accordé pour aider les anglophones du Québec est suffisant et 15%, pas assez. On note toutefois que plus de 20% des interviewés, anglophones et francophones, ne se sont tout simplement pas prononcés sur cette question. Serait-ce l'effet de l'indifférence ou de l'ignorance? Face au gouvernement provincial maintenant, celui-ci ferait moins d'efforts pour aider le groupe minoritaire qu'il y a cinq ans, selon les francophones (39%) contre seulement 6% d'anglophones qui partagent cet avis. A l'inverse, au-delà de trois fois plus d'anglophones (39%) que de francophones (11%) pensent que leur gouvernement provincial a intensifié son aide à la minorité. Mais là encore, la non-réponse qui atteint des proportions inquiétantes, chez les anglophones surtout (23%) laisse planer le doute de l'indifférence à l'égard de la minorité.

LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

PRESQUE TOUS LES FRANCOPHONES (87%) JUGENT SATISFAISANTS LES SERVICES OFFERTS EN ANGLAIS AU QUÉBEC PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL MAIS SEULEMENT 59% MAINTIENNENT CETTE OPINION FACE AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL. CHEZ LES ANGLOPHONES, 65% CONSIDÈRENT QUE C'EST LE CAS POUR LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC AU NIVEAU FÉDÉRAL MAIS SEULEMENT 58% AU NIVEAU PROVINCIAL. ENFIN, AU MUNICIPAL, LES SERVICES POUR LES ANGLOPHONES SONT SATISFAISANTS SELON 59% DES FRANCOPHONES ALORS QUE LES ANGLOPHONES SONT PARTAGÉS SUR CETTE QUESTION FACE À LEUR MINORITÉ; 36% JUGENT LES SERVICES SATISFAISANTS ET 40% INSATISFAISANTS. A NOTER QUE LE TAUX DE NON-RÉPONSE PERSISTE AUX ENVIRONS DE 20%.

LA SYMPATHIE ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES, CE N'EST NI CHAUD NI FROID

Il semblerait que les deux groupes majoritaires entretiennent des sentiments plus ou moins réservés à l'endroit de leur minorité respective. Ils cohabitent effectivement sous un toit de tempérance et de tiédeur. Néanmoins, on distingue chez les deux groupes une tendance à percevoir l'autre comme étant plus favorable que défavorable envers soi. Quant à la perception des sentiments de son propre groupe envers l'autre, les anglophones seraient un peu plus portés que les francophones à penser que les leurs entretiennent des sentiments favorables envers l'autre.

INFÉRIEUR, ÉGAUX OU SUPÉRIEUR AUX NIVEAUX TRAVAIL, QUALITÉ DE VIE ET CULTURE

Ce que les francophones en pensent face à eux . . .

Plus de 40% de francophones se sentent inférieurs aux anglophones par rapport aux affaires. Vingt pour cent semblent souffrir du même complexe au niveau du travail, de la culture et de la qualité de vie. Néanmoins, la plupart perçoivent leur propre groupe comme étant égal aux anglophones et peu d'entre eux se perçoivent comme étant supérieurs sauf dans le domaine de la culture où ils sont 25% à le faire.

. . . et face aux anglophones

Ils considèrent que les anglophones se sentent égaux à eux dans le domaine du travail, de la qualité de vie et de la culture. Dans les affaires, ils les soupçonnent d'éprouver un sentiment de supériorité et une forte proportion de francophones (40%) sont du même avis par rapport au travail.

Ce que les anglophones en pensent face à eux . . .

Le quart d'entre eux se sentent supérieurs aux francophones dans tous les domaines (travail, qualité de vie, culture et affaires), bien que la majorité dit se sentir sur le même pied d'égalité.

. . . et face aux francophones

Ces derniers seraient égaux aux anglophones et ce, dans les quatre domaines d'activités, bien que le quart perçoivent un sentiment de supériorité de la part des francophones sur le plan culturel. Enfin, environ 20% ont l'impression que les francophones nourrissent un sentiment d'infériorité vis-à-vis des anglophones face au travail et aux affaires. En somme, on constate que les stéréotypes ne meurent pas facilement: l'économie, c'est l'affaire des "Anglais" et la culture, celle des "Français", du moins pour une certaine proportion de francophones et d'anglophones.

LE BILINGUISME EST NÉCESSAIRE, MAIS N'EST PAS LA SOLUTION À TOUS LES MAUX

S'il est nécessaire que la minorité soit bilingue et si l'unilinguisme anglais en hors du Québec ne réglerait pas en soi tous les problèmes, il ne s'ensuit pas pour autant que les Canadiens-français et les Canadiens-anglais aient appris à vivre ensemble en harmonie ni que le Canada soit en voie de résoudre ses problèmes linguistiques. Telle semblerait, en tout cas, l'opinion de la majorité des francophones du Québec et des anglophones hors Québec. Ces deux groupes s'entendent aussi sur les points suivants: 1) le respect des deux langues officielles d'un bout à l'autre du pays réglerait les problèmes; 2) la minorité dans chaque province doit être encouragée à garder sa langue et sa culture. 3) ils sont d'abord Canadiens. Même s'il s'agit là de l'opinion de la majorité, celle-ci est souvent faible, laissant de fortes proportions de répondants, tantôt francophones, tantôt anglophones, en désaccord avec ces positions. Par ailleurs, s'il est vrai que la connaissance de deux langues témoigne d'une culture supérieure, il semble que ce soit plutôt les francophones qui prennent cette hypothèse comme acquise. Les anglophones eux, sont partagés sur la question. D'ailleurs, la grande majorité des anglophones prétendent qu'un pays qui a deux langues officielles sera constamment confronté avec des problèmes alors que les francophones sont divisés sur ce sujet. L'ouverture des francophones à l'endroit de leur minorité serait encore plus prononcée: une forte majorité est en désaccord à l'effet que les anglophones de leur province désireux de vivre en anglais quittent le Québec. Chez les anglophones, on en compte autant qui sont favorables que défavorables à l'idée d'inviter les francophones qui veulent vivre en français de s'exiler au Québec. De plus, une majorité beaucoup plus forte de francophones (88%) que d'anglophones (64%) sont d'avis que le respect des deux langues officielles à l'échelle du pays serait la solution aux problèmes. *Mais on constate paradoxalement que, toutes proportions gardées, plus d'anglophones (80%) que de francophones (65%) sont d'avis que les membres de la minorité linguistique de leur province devrait être encouragée à garder leur langue et leur culture.*

NON A L'ASSIMILATION. Même si autant d'anglophones que de francophones mettent en doute la réussite du projet de société bilingue (quoiqu'il s'agisse d'une faible majorité chez les deux parties), ils rejettent majoritairement (70% environ) toutes solutions d'assimilation des francophones hors Québec.

D'AUTRES DETAILS DE CETTE ETUDE SONT A VENIR...



Secrétariat d'État | Secretary of State

Canada

Le CJP lance son Camp ambulant

Le Conseil jeunesse provincial organise un projet d'été intitulé le CAMP AMBULANT. Comme son nom l'indique, une équipe de jeunes animateurs, âgés de 18 à 24 ans, fera une tournée des villages francophones intéressés, afin d'animer et de sensibiliser la jeunesse à la culture et à la récréation en français.

Le projet prendra la forme de camps journaliers d'une durée d'une, deux ou trois journées, dépendant des besoins de chaque communauté. Le programme vise donc à divertir les jeunes de 5 à 14 ans à travers les activités tels le sport, le chant, le bricolage et des divers jeux de groupes, etc... Le coût sera d'un dollar par jeune pour la durée entière du camp.

La date des camps est encore à déterminer; on esseyera de s'en tenir aux dates qui conviendraient le mieux à chaque communauté. Nous serons disponibles entre le 11 juillet et le 26 août, du lundi au vendredi et nos heures seront flexibles. Il sera aussi possible de recevoir notre équipe à deux reprises, par exemple une fois au mois de juillet et une autre fois au mois d'août.

Pour le bon fonctionnement du projet, il serait préférable de nous faire connaître une personne-contact (ainsi que son numéro de téléphone) qui assurerait la communication avec nous.

Afin de démarrer promptement le camp, nous vous invitons à manifester le désir de nous recevoir dès maintenant, en indiquant les dates préférées. Pour tous contacts ou pour de plus amples renseignements, contactez:

Christian Le Dorze
Conseil jeunesse provincial
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8
(247-8947)



Heureux gagnants au Collège Louis-Riel

Les Caisses populaires ont lancé cette année "Le concours international des jeunes avec le thème: La nature". Pour participer, chaque élève devait rédiger une composition ou faire un dessin. Deux élèves du Collège se sont distingués en méritant des prix. Il s'agit de Hubert Lachance de la 9e année et Meg Cullen de la 12 année.

Sur la photo, de gauche à droite, nous remarquons M. Gérard Lesage, directeur des opérations à la Caisse populaire de Saint-Boniface, remettant à Hubert Lachance un trophée (catégorie dessin) pour avoir gagné le premier prix régional. Puis Meg Cullen recevant de M. Roméo St-Amant, directeur de la Caisse populaire de Saint-Boniface, le premier prix provincial et régional pour sa composition. En plus du trophée, elle a reçu une trousse de camping. Félicitations aux heureux gagnants.

Nécrologie

Hervé FISETTE

Paisiblement, après une maladie bref, le jeudi 23 juin 1983 à l'Hôpital de Saint-Boniface, Hervé Fisette est décédé à l'âge de 78 ans. M. Fisette fut l'époux bien-aimé de Mme Alice Fisette de 303, rue Goulet.

Outre sa femme, M. Fisette laisse dans le deuil ses cinq fils: Stan et sa femme Irène, John et sa femme Joy, Rodger, Louis et sa femme Darlene, tous de Winnipeg, Al et sa femme Fern de Medicine Hat, Alberta; ses six filles: Mme Sally Dupuis et son mari Dave de Lorette, Mme Marie Daoust, Mme Dianne Bernardin et son mari Gilles, Mme Linda Cinq-Mars et son mari John, Mme Louise Goerzen, tous de Winnipeg, Mme Helen Pollard et son mari Jules de Wildwood, Alberta; 41 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants; deux frères: Mathias et Edouard; deux soeurs: Mme Léontine Pelletier et Mme Theodora Bisson.

Les prières ont été dites le samedi 25 juin à 14h30, suivies de la célébration de la messe de la Resurrection à 15h00 en l'église des Saints-Martyrs, 289, rue Dussault, célébrée par le révérend père L. Roy. Inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Pour ceux qui le veulent, les dons peuvent être adressés au "Canadian Cancer Society - Manitoba Division" ou bien au "Manitoba Heart Foundation".

La direction des funérailles fut confiée au Salon mortuaire de Green Acres (222-3241).

Adelaide TAILLEFER

À la suite d'une longue maladie, le jeudi 23 juin 1983 à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, Adelaide Taillefer est décédée à l'âge de 84 ans. Mme Taillefer fut l'épouse bien-aimée de M. Edouard Taillefer de La Broquerie, Manitoba.

Malgré l'adversité qu'elle a rencontrée au cours de sa vie, Adelaide garda toujours une gaité et une joie de vivre qui reflétait son optimisme perpétuel. Sa charité était bien connue. Tout ce qui lui appartenait était disponible à la personne au besoin. elle fut membre active des Dames de Sainte-Anne-des-Chênes pendant plusieurs années. Sa foi était inébranlable sans pour toutefois qu'elle soit fermée à de nouvelles idées. Tous ceux qui l'ont rencontrée sentaient qu'ils étaient plus riches de l'avoir connue.

Outre son mari Edouard, Mme Taillefer laisse dans le deuil ses enfants bien-aimés; ses quatre fils: Paul et son épouse Claire, Jean-Marie et son épouse Lynne, Gerry Boily et son épouse Lucy, tous de Winnipeg, Guy et son épouse Estelle de La Broquerie; ses quatre filles: Mme Thérèse Arnal et son époux Jean de Winnipeg, Mme Anne-Marie Vermette et son époux Euclide de Sainte-Elizabeth, Mme Doris Hermann de Vancouver, Colombie-Britannique, et Sr Margarite Boily de Chad, Afrique; 21 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Les prières ont été dites le lundi 27 juin en l'église de la paroisse de Saint-Joachim à La Broquerie, suivies de la messe de la Resurrection à 20h00, célébrée par le révérend père G. Clavet. Inhumation eut lieu au cimetière de La Broquerie.

Pour ceux qui le veulent, les dons peuvent être adressés aux soins des oeuvres de Sr Margarite Boily en Chad, Afrique, compétence du père Clavet de La Broquerie.

La direction des funérailles de Mme Adelaide Taillefer fut confiée au salon mortuaire de Green Acres (222-3241).

Soeur Philomène BOILY, S.G.M.

Le mardi 21 juin à la maison provinciale des Soeurs Grises est décédée Soeur Philomène Boily à l'âge de 93 ans dont 68 ans de vie religieuse.

Soeur Philomène Boily est née à La Broquerie, Manitoba le 10 décembre 1889.

Elle entra au noviciat des Soeur Grises de Saint-Boniface, le 15 février 1913, fit profession le 17 août 1915 et prononça ses voeux perpétuels le 15 août 1919 à la maison mère des Soeurs Grises à Montréal.

Elle fit ses études à l'école Saint-Joachim de La Broquerie. Après plusieurs années de dévouement comme cuisinière, dans nos maisons de l'est et au Manitoba, à Saint-François-Xavier, La Broquerie: sa carrière apostolique se passa surtout en qualité d'hospitalière des vieillards à l'Hospice Taché. C'est au cours de ces années de service qu'elle obtint un diplôme de garde-malade pratiquante. En 1969, elle revint à la maison provinciale où, en dépit d'une santé précaire, elle rendait plusieurs petits services.

La défunte laisse dans le deuil le père Oscar Boily S.J. de Montréal (neveu), ainsi que plusieurs neveux et nièces de Saint-Boniface et La Broquerie.

Les prières furent récitées à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins, Saint-Boniface, le mercredi 22 juin à 19h00.

Le service fut célébré le jeudi 23 juin à 14h00 au même endroit. L'inhumation suivra au cimetière de Saint-Boniface.

La direction des funérailles de Sr Boily a été confiée au salon mortuaire Desjardins.

Josephine ARPIN (née Ninette)

Josephine Arpin, née à Lorette, Manitoba, est décédée à Minneapolis, Minnesota, à l'âge de 87 ans.

La défunte laisse dans le deuil une soeur, Marie-Anne (Mme Campbell Smith) de Victoria, Colombie-Britannique, et plusieurs neveux et nièces.

Graduée garde-malade de l'Hôpital Saint-Boniface, elle se dévoua aux soins des malades durant la grande partie de sa vie, dont plus de 20 ans à la Clinique Mayo de Rochester, Minnesota.

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

recherche

un professeur enseignant à .64 de temps: en 6e année (tous les après-midi) et à temps partiel en musique.

SVP communiquer avec:

Georges Druwe
École Lacerte
256-4384 ou 256-9349

L'Organisation catholique canadienne pour le

DÉVELOPPEMENT ET PAIX



recherche services

Animateur(trice) bilingue

pour région Ottawa

Poste temporaire (1 an). Expérience animation, connaissance Tiers Monde et développement, disponibilité. Envoyer curriculum vitae et lettre montrant intérêt et qualifications avant le 22 juillet 1983 au

Directeur du Personnel
2111, rue Centrale
Montréal, Québec
H3K 1J5

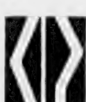
VENTE PAR SOUMISSION

73 Essex, Saint-Vital - district résidentiel, maison de 700' carré, sur lot paysagé de 50 x 100 pieds. Les soumissions marquées "Soumission 73 Essex" doivent être envoyées à:

Philippe Chaput, directeur
La Caisse populaire de Saint-Adolphe
C.P. 160
Saint-Adolphe, Manitoba
R0A 1S0

avant le 12 juillet 1983 et doivent être accompagnées d'un chèque visé correspondant à 10% du prix de l'offre d'achat. La Caisse populaire se réserve le droit d'accepter ou refuser n'importe quelle soumission.

Pour plus amples renseignements ou pour rendez-vous pour visiter l'emplacement, appelez Philippe Chaput au 1-883-2258.





Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Présentation de services de la CANCOM par les entreprises de radiodiffusion autorisées. À la suite de la décision CRTC 81-252 du 14 avril 1981, par laquelle le Conseil accordait aux CANCOM une licence de réseau en vue de dispenser, par satellite, des services canadiens de radio et de télévision aux localités éloignées et mal desservies du Canada, le Conseil a reçu environ 1 750 demandes de prestation de services du réseau de la CANCOM, dont plusieurs concurrentes, au moyen d'entreprises de télévision par câble, de télévision ou de télévision par abonnement. Depuis décembre 1981, le Conseil a approuvé environ 450 de ces demandes de prestation de service à plus de 850 localités. Toutefois, malgré les efforts du Conseil visant à assurer que les localités mal desservies partout au Canada jouissent d'une gamme convenable de services le plus tôt possible, il s'inquiète vivement du fait qu'au 30 avril 1983, à peine 75 de ces entreprises de radiodiffusion étaient exploitées et que seulement quelque 125 localités recevaient effectivement des services du réseau de la CANCOM. Compte tenu de ce degré d'évolution inacceptable, le Conseil signifie aux entreprises qui n'ont pas mis en oeuvre leur autorisation de dispenser les services de la CANCOM dans leurs localités respectives, qu'il entend publier un appel spécial de demandes invitant d'autres parties à desservir ces localités. L'appel sera publié dans 60 jours suivant la date du présent avis et il s'adressera en particulier aux régions autorisées à recevoir des services de la CANCOM, lorsque la licence a été délivrée sous réserve d'une ou plusieurs conditions spéciales qui n'ont pas été remplies, et/ou lorsque la décision de délivrer la licence remonte à plus de 12 mois et qu'aucune indication ferme et digne de foi n'a été reçue de la titulaire attestant que l'entreprise de radiodiffusion autorisée sera exploitée dans un avenir très rapproché. Un appel de demandes ne sera pas publié dans le cas d'une région où l'entreprise actuellement autorisée à dispenser des services de la CANCOM présenterait au Conseil, avant l'expiration d'un délai de 45 jours suivant la date du présent avis, un engagement ferme de fournir le service dans un délai que le Conseil jugerait acceptable, à l'examen des circonstances propres à chaque cas. Le Conseil incite toutes les parties intéressées à répondre le plus tôt possible au présent avis. (PN-122)

Canadä

Cabinet d'avocats requiert les services d'un(e) **secrétaire bilingue** domaine d'expertise préféré droit penal, toutes personnes intéressées signalez 233-1426.

Si vous deveniez invalide... votre revenu serait-il le même?

Vous courez beaucoup de risques de devenir sérieusement invalide que de mourir prématurément. Dans un tel cas, seriez-vous obligé de vendre vos biens?... d'épuiser vos épargnes?... de disposer de tout ce que vous avez acquis par votre travail?

La solution: la protection d'une assurance-invalidité de la Great-West.

Cette assurance vous garantira un revenu en cas d'invalidité.

Nous offrons:

a) réduction de la prime aux non-fumeurs
b) une indexation basée sur le coût de la vie
c) autres conditions facultatives

Pour plus amples renseignements sur une police d'invalidité, adressez-vous à Pierre Morier.



Pierre Morier

Great-West Life
ASSURANCE COMPANY

100, rue Osborne (nord)
Winnipeg, Manitoba R3C 2H6
Téléphone: 946-8100 (bureau)
233-1414 (résidence)

COMPTABLE

Possibilité de carrière de comptable agréé

Fonctions
- Comptabilité, vérification, impôts et conseiller en administration

Qualifications
- Un degré complet d'université
- Enregistré à l'Institut des Comptables Agréés du Manitoba à titre d'étudiant
- Être disposé à suivre les cours requis à l'Université du Manitoba

Entrée en fonction
- Du 1er juillet au 1er septembre 1983
- Nous fournirons un service d'entraînement

Traitement
- À négocier

SVP faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae à:

Lucien P. Guenette, C.A.
Forest Guenette Chaput
Comptables Agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T7



Transport Canada Air — **Transports Canada Air**

ATTENTION: AVIS AUX VOYAGEURS ET AUX USAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG

À partir du 4 juillet 1983, les droits de stationnement au parc de stationnement public à long terme de l'aéroport international de Winnipeg augmenteront comme suit:

PREMIÈRE ½ H OU PARTIE	0.45$
DEUXIÈME ½ H OU PARTIE	.55$
DEUXIÈME H OU PARTIE	.55$
TROISIÈME H OU PARTIE	.60$
QUATRIÈME H OU PARTIE	.60$
CINQUIÈME H OU PARTIE	.55$
SIXIÈME H OU PARTIE	.60$
CHAQUE PÉRIODE DE 24 H - MAXIMUM	4.20$
TICKETS PERDUS - MINIMUM	4.20

Ces augmentations sont conformes au programme de restriction de 6 et 5% du gouvernement fédéral. Le taux des parcmètres restera le même: 0.25$ par période de 15 minutes.

Canadä

Bibliothécaire - technicienne

Pour septembre 1983. M à 12 École Sainte-Anne et Saint-Anne School. Doit être bilingue. Préférence donnée à la personne avec de l'expérience dans une bibliothèque scolaire. Application par écrit à: Gérard Desrosiers, Saint-Anne School, Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba, R0A 1R0. Pour information, appeler Gérard Desrosiers au 422-8764 ou 422-5938.

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN

recherche un(e)

secrétaire classe 2

FONCTION: Le (la) candidat(e) sera responsable du travail de secrétariat du directeur-général et du directeur en communication. Il/elle exercera une variété de tâches cléricales et de dactylographie et fera usage de machines de bureau. Cette personne pourra s'occuper de l'organisation matérielle des réunions, convoquer les participants et préparer les dossiers nécessaires. Elle fournit elle-même réponse à certaines questions de sa compétence et prépare la synthèse des problèmes cléricaux complexes.

EXIGENCES: - Bonne connaissance du français et de l'anglais écrit et parlé;
- Connaissance des systèmes de classification;
- Connaissance des diverses pratiques de bureau;
- Habileté à absorber et à apprendre les tâches qui lui sont confiées;
- Compétence dans le soin et le fonctionnement d'une machine à écrire;
- Connaissance et pratique des machines à traitement de textes/ordinateur, un atout.

ÉCHELLE SALARIALE: 13 950$ - 18 500$

LIEU DE TRAVAIL: Régina

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le vendredi 15 juillet 1983 à:



M. Albert Dubé
Directeur général
A.C.F.C.
210 - 514, avenue Victoria est
Régina, S4N 0N7
Tél.: 569-2188



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: PP30110
bfc Portage-la-Prairie (Manitoba)
Addition au système de communication souterrain

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: le JEUDI 28 juillet 1983
Dépôt pour documents: 25$

DOSSIER: SL35010
bfc Shilo (Manitoba)
Isolation additionelle des entretoits des logements familiaux

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: le VENDREDI 29 juillet 1983
Dépôt pour documents: $25

Le secrétaire recevra jusqu'à 3h00 de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux bureaux de l'Association des constructeurs aux endroits suivants: Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W. J. Mulock, secrétaire
Construction de défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canadä

Jacques Chenier
Edmond Dufort
Carole Freynet

Patrice Boulianne
Hélène Molin

Pierre Trudel
- maître de cérémonie et monologuiste

Rémi Perreau
Gérald Laroche
Guillaume Boux

LE 1 JUILLET, DE 19H00 A 23H00, AU CCFM, 340 PROVENCHER

LA FETE DU CANADA

Nouveautés d'été au CCFM

La Boutique d'artisanat
4 juillet au 31 août

pour le cadeau-souvenir de vos vacances:

pièces de poterie	dessins
sculptures sur bois	peintures
jouets	gravures
émaux sur cuivre	papeterie
livres (Les Éditions du Blé)	

Heures d'ouverture:

lundi au mercredi et samedi	10h00 à 18h00
jeudi et vendredi	13h00 à 21h00
dimanche	FERMÉ

Spécial "Fête du Canada" 1er juillet, 17h30 à 21h30

TIRAGE d'un oeuvre d'art!

Centre Culturel Franco-Manitobain